

asile

Drôle d'accueil!

Les demandes de séjour pour des raisons médicales augmentent, créant suspicion et durcissement. Et si les demandeurs n'avaient pas le choix?

PAGE 7

conseils juridiques

Excès de vitesse

Trop souvent meurtriers, les dépassements de la vitesse autorisée peuvent aussi avoir un coût financier important.

PAGE 2

à suivre

Tabac et climat: même combat

Les fabricants de cigarettes et les climato-sceptiques utilisent des mêmes stratagèmes: semer le doute.

PAGE 3

lectures

Se poêler durant l'été

Drôles, comiques, désopilants: quelques romans et BD légers à emporter dans ses valises.

PAGE 6



Le bien-être au travail
à bâtir ensemble

PAGE 5

Incapacité de travail

Le contrôle par l'employeur

L'employeur a la possibilité de faire vérifier qu'un travailleur engagé sous contrat de travail est réellement en incapacité de travailler. Mais des règles existent.

L'employeur a le droit de faire contrôler la réalité de l'incapacité de travail du travailleur malade ou accidenté par un médecin délégué et rémunéré par lui. Ce médecin contrôleur (1) doit être inscrit sur une liste tenue par le SPF Emploi et signer une déclaration d'indépendance lors de chaque mission.

Le travailleur est donc tenu d'accepter de recevoir le médecin contrôleur et de se faire examiner par lui.

Visite ou consultation

Le contrôle peut être effectué dès que l'employeur est informé de l'incapacité de travail et durant toute la durée de celle-ci. Lorsqu'il s'effectue au domicile du travailleur - ce qui est toujours le cas lorsque la sortie est interdite par le médecin traitant -, le contrôle peut avoir lieu en dehors des heures normales de travail, y compris les week-ends ou jours de congé, mais à une heure raisonnable. En cas de sortie autorisée, le travailleur peut être invité à se rendre au cabinet du médecin contrôleur. Dans ce cas, les frais de déplacement sont à la charge de l'employeur.



© Serge Manceau/BELPRESS

La mission du médecin contrôleur consiste à vérifier la réalité de l'incapacité de travail, la durée probable de celle-ci et les données médicales qui influencent le paiement du salaire garanti par l'employeur. Tous les autres éléments tels que la nature de la maladie, le traitement prescrit... relèvent du secret médical et ne peuvent donc être divulgués à l'employeur.

Le médecin contrôleur communique sa décision dans les meilleurs délais au travailleur. Celui-ci peut ainsi prendre ses dispositions : suivre l'avis, contacter son médecin traitant, introduire un recours...

En cas de litige

Si le travailleur n'est pas d'accord avec la décision du médecin contrôleur, il peut s'adresser au tribunal du travail pour faire trancher le litige. Mais la loi propose une procédure d'arbitrage (2), davantage appropriée dans la majorité des cas. Il s'agit de faire appel à un troisième médecin et ce, dans les deux jours ouvrables qui suivent la remise des conclusions du médecin contrôleur. Si possible, les parties s'accordent sur la désignation d'un médecin arbitre. En l'absence d'accord, la partie diligente (le plus souvent le travailleur) choisit un médecin figurant sur une liste établie par le SPF Emploi (3).

L'arbitrage porte uniquement sur les points contestés. Par exemple, si le médecin contrôleur reconnaît l'incapacité jusqu'à une certaine date, on ne revient pas sur ce point. Le médecin arbitre tranche le conflit médical dans les trois jours ouvrables de sa désignation. Sa décision a une valeur contraignante. Il en informe les parties (par lettre recommandée) ainsi que les médecins concernés.

Si, à l'issue de la procédure, l'incapacité de travail n'est pas reconnue, le salaire garanti peut être refusé au travailleur à partir de la première visite du médecin contrôleur ou du premier examen auquel le travailleur a été invité. En règle générale, ce sera la seule sanction applicable au travailleur, sauf si le contrôle devait révéler un abus manifeste de sa part. Mais si le travailleur ne reprend pas le travail à l'issue d'une procédure qui s'est conclue en sa défaveur, son absence ne sera plus justifiée et il s'exposera à des sanctions plus lourdes.

//JD

- (1) A ne pas confondre avec le médecin-conseil de la mutualité - voir article à propos des contrôles médicaux dans En Marche du 5 février 2009.
- (2) Les coûts de la procédure et d'éventuels frais de déplacement sont à charge de la partie perdante.
- (3) Infos : 02/233.40.23. - www.meta.fgov.be (rue-brique contrat de travail).

Conseils juridiques

L'excès de vitesse peut coûter cher...

Les radars ne cessent de se multiplier sur le bord des routes. Gare à la sanction en cas d'excès de vitesse!

En cas de dépassement des limites de vitesse, le conducteur risque une amende et, en cas d'excès important, une déchéance du droit de conduire.

Le "petit" excès de vitesse

Si un conducteur roule trop vite mais à moins de 40 km/h de la vitesse maximale autorisée, ou à moins de 30 km/h en agglomération, il va recevoir une "perception immédiate" ou une "transaction" dans les jours qui suivent la constatation de l'infraction.

Si le dépassement est inférieur de 11 km/h au maximum autorisé, le montant de la transaction est fixé à 50 euros. Il augmente ensuite par km/h supplémentaire : 10 euros en agglomération et 5 euros hors agglomération. Ainsi, par exemple, l'automobiliste flashé à 79 km/h au lieu de 50 dans une rue de Namur devra payer une transaction de 240 euros (50 + 19x10).

Le "grand" excès de vitesse

Si l'excès de vitesse dépasse de plus de 40 km/h la vitesse maximale autorisée hors agglomération ou de plus de 30 km/h celle autorisée en agglomération, le conducteur sera automatiquement convoqué au tribunal de police de l'arrondissement dans lequel l'excès de vitesse a été commis. Le juge de police déterminera le montant de l'amende pénale (de 60 à 3.000 euros!) et prononcera, le cas échéant, une déchéance du droit de conduire (de 8 jours à 5 ans). En pratique, le juge calque le plus souvent le calcul de l'amende sur celui de la transaction. Il faut ajouter les frais de justice - soit une indemnité de 150 EUR destinée à alimenter le Fonds d'indemnisation des victimes d'actes intentionnels de violence - mais aussi le coût de la citation remise au conducteur par l'huissier de justice pour comparaître au tribunal.

Les amendes comme les déchéances du droit de conduire peuvent faire l'objet d'une mesure de "sursis" total ou partiel. S'il ne commet pas une nouvelle infraction dans un délai fixé par le juge, le conducteur ne devra pas payer la partie de l'amende ou de la déchéance qui fait l'objet de cette mesure de sursis (1).

En fonction des circonstances et si le conducteur peut prouver qu'il a un besoin impératif de son permis de conduire pour des raisons professionnelles, le juge peut ne pas prononcer de déchéance.

Enfin, le conducteur peut demander à prêter une peine de travail ou à suivre une formation,



© Richard Villalov/BELPRESS

par exemple de sensibilisation à la conduite défensive, en remplacement de l'amende.

Contester l'infraction

Si le conducteur a de bonnes raisons de contester l'excès de vitesse (par exemple parce qu'il ne conduisait pas lui-même le véhicule), il peut refuser la transaction pénale proposée et demander à s'expliquer au tribunal de police. Mais attention ! Il doit alors pouvoir prouver ce qu'il invoque. Inutile de soutenir "être certain de ne pas avoir roulé si vite" ou que "la voiture ne peut atteindre de telles vitesses".

Bref, mieux vaut être sûr de soi, sinon l'amende risque d'être nettement plus élevée que la transaction refusée.

En tout état de cause, mieux vaut respecter les limitations de vitesse pour éviter les déconvenues et ... les accidents !

// ASBL DROITS QUOTIDIENS



(1) Le sursis n'est pas possible pour les huit premiers jours de déchéance du droit de conduire.

Solival vous conseille

Se déplacer en toute sécurité

Déambulateur, rollator, tribune, cadre de marche, gadot ou même charrette : autant de noms pour désigner ce matériel bien pratique qui se conduit comme un caddy et permet de se mouvoir à l'intérieur comme à l'extérieur.

Le rollator permet de se promener, de faire ses courses sans difficulté et de voyager en toute sécurité. Il se conduit tel un caddy dans un magasin et comporte une assise permettant de s'asseoir et de se reposer lors de longs déplacements, dans la file d'un magasin ou en cas d'étourdissement, par exemple. Certains modèles sont munis d'un panier permettant de transporter ses courses, son linge ... et d'un plateau pour déplacer un dîner, une tasse de café, des journaux... Le rollator est donc très utile pour les personnes qui ont besoin d'une aide à la mobilité, que ce soit de manière permanente (en raison de l'âge ou d'un handicap) ou provisoire (suite à un accident, une opération...). Dans ce dernier cas, la location sera alors privilégiée par rapport à la vente.

De nombreux modèles de rollators existent : à deux, trois ou quatre roues, avec différents systèmes de freinage (freins dynamiques ou statiques), pliables ou non, munis ou non d'un panier, d'une assise, avec appui pour les avant-



bras, avec soutien de la station debout (support supplémentaire au niveau des aisselles et du siège)... Certains sont plus légers et compacts que d'autres. Les modèles à deux roues ne conviennent que pour l'intérieur; ceux à quatre roues permettent aussi un usage extérieur. Quoi qu'il en soit, il est important de régler correctement la hauteur du déambulateur pour que l'efficacité soit maximale. Le rollator nécessite souvent quelques aménagements dans le logement: enlever les tapis ou les fixer au sol avec des autocollants double-face, déplacer ou agencer autrement le mobilier...

Pour effectuer le choix de matériel le plus judicieux, le mieux est de demander conseil à un bandagiste (1). Des tests sont indispensables.



Solival est à votre service tous les jours ouvrables de 9h à 16h. Une salle d'apprentissage et d'essai est ouverte au CHU de Mont-Godinne - 5530 Yvoir. Une autre salle existe aussi rue des fauldeurs, 1 à 6530 Thuin.

Infos : 070/22.12.20.
info@solival.be - www.solival.be

Dans certaines conditions, ce matériel fait l'objet d'un remboursement de l'assurance soins de santé obligatoire. Ne pas hésiter à prendre contact avec son conseiller mutualiste. Le service social de la MC peut également assister l'utilisateur.

(1) Les bandagisteries de la MC sont à votre disposition pour tout conseil personnalisé.

// LA SANTÉ,
C'EST AUSSI //

Regard de Raisa Vandamme, 20 ans, étudiante en photographie à l'école des arts et de l'image, Le 75. Extrait de reportages menés pour En Marche et supervisés par Marc Detiffe.



GARDER LA FORME... LONGTEMPS

A 94 ans, Emiel Pauwels a gagné et gagne encore de nombreux prix d'athlétisme aux quatre coins du monde. Aujourd'hui, ce Belge est toujours bel et bien présent sur les pistes. Il continue de s'entraîner et de participer à de grandes compétitions sportives. Un vrai champion!

>> A voir dans son entièreté sur www.enmarche.be

Avec le soutien de la Loterie nationale.

En marge...

Vive le vieillissement... actif!

Comme l'aurait dit ce cher Monsieur de la Palisse, dès notre naissance nous commençons à vieillir. Le problème est que nous le faisons de plus en plus longtemps!

Notre espérance de vie pour les hommes passera de 78 ans en 2010 à 82 ans en 2030. Les femmes sont plus "coriaces": leur séjour sur cette terre évoluera de 83 ans en 2010 à 86 ans en 2030. Tant mieux, c'est une vraie bonne nouvelle. La question ne sera plus, dorénavant, d'ajouter des années à la vie mais de donner vie aux années. Cela se complique un peu lorsqu'on observe le rapport entre le nombre des personnes de 65 ans et plus, censées être à la retraite, et le nombre des citoyens de 15 à 64 ans, répertoriés comme actifs. Cette proportion passe de 26% en 2010 à 37% en 2030. On comprendra donc pourquoi le "vieillessement actif" est à la mode!

La Fondation Roi Baudouin comme la Commission européenne publient d'intéressantes études sur le sujet. Les mouvements d'ânés, à juste titre, se mobilisent et chacun se réjouit que 2012 soit proclamée "Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations". Que se cache-t-il derrière ce beau programme?

Sur le marché du travail, lorsque le chômage des jeunes était devenu inquiétant, il fut proposé d'anticiper la retraite des ânés pour offrir des jobs aux nouvelles générations. Ensuite, on s'est aperçu que cet échange alourdissait le coût des pensions sans résorber vraiment le chômage des jeunes. Maintenant, le mot d'ordre est d'accroître le maintien au travail de la tranche d'âge de 55 à 65 ans. Dans quelles conditions et pour qui? Se posent alors, en vrac, les questions de l'adaptation des postes de travail, de la formation continuée, de la souplesse des horaires, des rémunérations à l'ancienneté et

de la pénibilité de certains métiers. Un vieillissement actif, fort bien! Mais pas n'importe comment!

On découvre également que pas mal d'ânés à la retraite sont bigrement utiles lorsqu'il s'engagent pour reconforter les malades dans les cliniques ou distraire les seniors en maisons de repos. Dans les familles, les grands-parents sont précieux pour suppléer les parents lorsque père et mère exercent une profession extérieure. Cette fonction de relais est particulièrement précieuse lorsque les couples se disloquent. L'accroissement de la longévité fait que le troisième âge, celui des sexagénaires, est amené à aider le quatrième, celui des octogénaires. Ceci est aussi une forme de solidarité intergénérationnelle. Il est encore bien d'autres formes d'engagements citoyens des ânés qui mettent leur expérience au service de la gestion d'écoles, d'associations culturelles ou d'œuvres d'entraide. Certains s'organisent même pour transmettre gratuitement leur savoir-faire professionnel. En heureuse contrepartie, des clubs de jeunes initient des ânés à l'usage du gsm et aux mystères de l'Internet.

Par ailleurs, la solidarité entre les générations fait reposer sur les actifs non seulement le financement des pensions et des soins mais aussi, en famille, une aide dans la vie quotidienne lorsque s'aggravent les handicaps liés à l'âge. D'où, tant pour les aidants que pour les seniors, l'importance des services professionnels de soins à domicile.

L'allongement de la vie nécessite donc bien des adaptations de notre société. C'est finalement un heureux progrès lorsque le vieillissement actif s'harmonise avec la solidarité entre générations. Donc, Seniors, si vous le pouvez, activez-vous! En prime, c'est bon pour la santé.

//DÉSIRÉ VÎHOUX

A suivre...

Le doute, arme de guerre commerciale

Semez le doute, cultivez le flou, entretenez la confusion: il en restera toujours quelque chose... Pendant longtemps, les fabricants de tabac ont adopté cette stratégie avec succès, au détriment de la santé publique. Les climato-sceptiques, aujourd'hui, s'en inspirent avec la même efficacité.

Il y a une bonne dizaine d'années, Robert Proctor, historien des sciences, à l'Université Stanford en Californie, a eu accès à une masse de documents que tout individu lambda aurait eu du mal à digérer. Pensez donc! Des locaux entiers remplis de classeurs, dont 79 millions de pages "seulement" ont été numérisées à ce stade. Il s'agit des "Tobacco documents", les archives des grands procès menés contre les industries du tabac aux États-Unis dans les années 1990. Tout y est: rapports confidentiels, mémos de cadres, notes manuscrites de chercheurs, comptes-rendus d'expertises chimiques et médicales, etc. Il a fallu dix ans à l'historien pour tout décortiquer. Depuis quelques semaines, son bébé fait grand bruit aux États-Unis: "Golden Holocaust", une brique de 752 pages au fil desquelles il décortique la stratégie mise au point par les industriels, à partir de 1950, pour redorer l'image du tabac alors que les preuves scientifiques de sa nocivité commencent à s'accumuler.

A coups de millions de dollars, les cigarettiers parviennent petit à petit à faire en sorte que les vedettes d'Hollywood fument à l'écran, créant ainsi une mentalité de "rébellion socialement acceptable" chez les adolescents. Ils taisent la radioactivité des feuilles de tabac. Ils créent et entretiennent un réseau de savants - certains grassement payés - prêts à forger une "narration" moins dramatique autour du tabac. Tant la culture que la science américaine sont infiltrées, et jusqu'à l'équivalent US de notre Ligue des Droits de l'homme. Voire, plus tard, l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Parmi les techniques utilisées, celle du "macrobiais" scientifique: on braque mille projecteurs sur un élément mineur dans l'origine des pathologies liées au tabac (par exemple les facteurs génétiques), minimisant ainsi subtilement le poids des vrais facteurs étiologiques: la pénétration de dizaines de composés toxiques dans l'organisme. Autre technique utilisée: évoquer le XVII^{ème} siècle comme origine, en Angleterre, de la controverse sur la toxicité du tabac. "Ainsi, en inscrivant la cigarette comme une variable banale de l'Histoire, écrit Stéphane Foucart, envoyé spécial du Monde aux États-Unis, on occulte le caractère inédit de l'addiction de masse qui s'est développée depuis le milieu du XX^{ème} siècle (1)." Sur-tout, ce qui importe dans ces stratégies, c'est de distiller le doute. Et de l'entretenir à chaque occasion, tant parmi le public que parmi les décideurs politiques. Ainsi, on gagne du temps avant toute réglementation du juteux business.

Le doute! S'il y a un mot qui résume les travaux de Naomi Oreskes, c'est bien celui-là. Dans un ouvrage récemment traduit en français (2), cette docteure en géologie et historienne des sciences à l'Université de Californie (San Diego) démontre patiemment comment ceux qui, aujourd'hui, nient la réalité ou la gravité des perturbations climatiques de la planète ne font que s'inspirer des techniques mises en œuvre pendant quarante ans à propos du tabac. L'obsession de ces "climato-sceptiques", fortement médiatisés en Occident ces cinq à dix dernières années, consiste à propager l'idée qu'on ne sait pas très bien, finalement, si le climat se réchauffe aussi brutalement qu'on le prétend; et, même si cela

devait être le cas, peut-être bien que l'homme n'en est pas vraiment responsable...

Comment et pourquoi faire passer de telles idées? Sur le "comment", la démonstration de Naomi Oreskes est éclatante. Des think tanks (groupes de réflexions) américains propagent les paroles de quelques scientifiques isolés, généralement non-experts de ces matières (parfois les mêmes que lors de la propagande pro-tabac!), niant ou édulcorant les problèmes climatiques. Objectif: créer l'illusion d'un débat scientifique, par exemple auprès des enseignants. L'historienne remet les pendules à l'heure: le débat - vraiment scientifique - est bel et bien la raison d'être du GIEC, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, dont la méthodologie est un modèle de rigueur (malgré l'une ou l'autre erreur retentissante). Sa réplique n'ébranle pas les climato-sceptiques: rien n'est plus simple, pour eux, que de trouver une réalité climatologique encore débattue et de la monter en épingle puisque, comme l'écrit Naomi Oreskes, "il y a toujours du doute, par essence, dans une science vivante, celle-ci étant un processus de découverte".

Quant au "pourquoi", ces climato-sceptiques américains ou leurs commanditaires sont, dans l'écrasante majorité des cas, les tenants d'un ultralibéralisme. Ils réfutent toute idée de réglementation ou d'intervention étatique. Leur débat "scientifique" s'avère donc, en réalité, politique.

Rien ne dit que cette analyse, résumée ici en quelques lignes, pourrait s'appliquer telle quelle aux climato-sceptiques européens. Mais, bien qu'également très minoritaires, ceux-ci sont très actifs. Et, en Belgique, présents à l'université, dans la presse, à la Commission européenne, etc. Dans un ouvrage aussi instructif que le premier (3), Bruno Latour, directeur adjoint de Science Po (Paris), résume bien les atours dont ils se drapent: "la culture du scepticisme et du doute radical, la distance hautaine par rapport aux enjeux du politique, l'appel aux grandes figures persécutées de l'Histoire, etc.". Et ça marche? Oui! En 2007, 33% des Français citaient l'évolution climatique comme le problème environnemental le plus préoccupant, mais seulement 19% en 2010. Même dégringolade dans les préoccupations de l'homme de la rue aux USA.

Ce n'est qu'en 1964 que les autorités sanitaires américaines ont commencé à communiquer clairement sur le lien entre le tabac et le cancer du poumon. Dix ans de gagnés pour les conspirateurs du tabac! Et... 8.000 milliards de cigarettes consommées "en trop", rien qu'aux États-Unis! Récoltes agricoles compromises, crises alimentaires, déplacements de populations, tensions communautaires: la facture humaine et environnementale du réchauffement du climat pourrait être énorme. Les semeurs de doute devront-ils, un jour, rendre des comptes devant l'Histoire pour procédures de déni et de "retardement"?

Malgré les batailles perdues, Naomi Oreskes refuse le pessimisme: "En favorisant l'attentisme, les marchands de doute ont rendu plus probable ce qu'ils redoutaient le plus...": la régulation internationale.

//PHILIPPE LAMOTTE

(1) "Les conspirateurs du tabac", Le Monde, 25 février 2012.

(2) "Les marchands de doute", Naomi Oreskes et Eric M. Conmay, Ed. Le Pomier (2012), 522 p.

(3) "Controverses climatiques, sciences et politique", sous la direction d'Edwin Zaccàï, François Gemenne et Jean-Michel Decroly, Ed. SciencesPo (2012), 263 p.

Les médicaments moins lourds dans le portefeuille

Au départ des données relatives à ses membres, la Mutualité chrétienne (MC) a enquêté sur les médicaments. Une bonne nouvelle pour le portefeuille: les médicaments moins chers sont de plus en plus usités. Un point de vigilance subsiste : la quantité consommée reste élevée.

Pour l'année 2011, la quantité et le coût des médicaments délivrés aux membres de la Mutualité (soit 42% de la population) ont été passés au crible. C'est la troisième enquête du genre menée par la MC.

Les médicaments contre le cholestérol arrivent encore et toujours en tête des spécialités pharmaceutiques les plus utilisées. 680.000 membres de la Mutualité en ont consommé en 2011. Cela représente un coût de 117 millions d'euros. Les antidépresseurs représentent également un grand volume de consommation. Ils occupent la 5^{ème} place en termes de doses journalières (la 3^{ème} place des dépenses dans le top 10 des montants de l'Assurance soins de santé). Face à ces chiffres, la Mutualité insiste sur l'importance de miser davantage sur la prévention dans ces domaines, au-delà du seul recours aux traitements médicamenteux.



Autre constat : l'offre de médicaments moins chers augmente chaque année. En 2011, une dose journalière sur deux était une variante bon marché du remède. Cette part est près de cinq fois plus importante qu'en 2001, où les variantes bon marché ne représentaient qu'une dose sur dix. Les mesures prises depuis quelques années pour réduire le coût pour le patient et pour l'assurance soins de santé auraient-elles atteint leur objectif ? En partie, apparemment. Avec le système de remboursement de référence, notamment. En effet, lorsque le brevet d'un médicament original expire et qu'une version gé-

nérique est disponible, le prix du médicament s'aligne la plupart du temps sur le prix demandé pour le générique. On enregistre alors une baisse moyenne de 31%.

15 millions d'euros dépensés en médicaments semblent pourtant encore évitables. Un surcoût que réduira l'usage plus systématique de la prescription en DCI, c'est-à-dire, la prescription sous le nom de la molécule active et pas de la marque d'un médicament. Elle permet la délivrance par le pharmacien de la variante la moins chère.

//CD

Rio, quel topo?

Deux décennies après le "Sommet de la terre" (1992), les Nations Unies remettent le couvert, à Rio. Pour évaluer les progrès du développement durable. Et, surtout, pour accélérer la cadence vers une planète plus respirable et plus équitable.



Comment se porte le développement durable? Mis à l'honneur à Rio de Janeiro en 1992, à l'occasion de la conférence des Nations Unies, ce concept, souvent qualifié de fourre-tout, sera évalué par quelque 190 délégations venues du monde entier qui se réuniront à nouveau dans la ville brésilienne entre les 20 et 22 juin prochains. Fourre-tout? Peut-être, mais il faut bien reconnaître qu'un certain électrochoc a eu lieu, il y a vingt ans, autour de trois thématiques jusque là peu prises en compte par la communauté internationale : le climat, la biodiversité et (souvent oubliée) la désertification. Toutes les trois sont soumises, depuis lors, à des conventions internationales plus ou moins contraignantes. Autres

grands acquis depuis Rio: l'explosion des connaissances scientifiques (par exemple en matière de climat), le décroisement entre les problèmes d'environnement et de développement, la meilleure prise en compte des limites physiques de certaines ressources naturelles (pétrole, gaz, eau, minéraux...), le développement de l'Agenda XXI (des initiatives de développement durable appliquées à l'échelon local - chez nous, les communes), etc.

Pour ce grand Sommet, on ne se contentera pas d'évaluer le chemin parcouru et de renouveler les objectifs d'il y a deux décennies. Deux thèmes ont été retenus: d'une part, le rôle de l'économie verte dans le déve-

loppement durable et dans la suppression de la pauvreté. Et, d'autre part, l'élaboration d'un cadre institutionnel et décisionnel plus efficace au sein de l'ONU. Pour le premier, nul doute que l'on parlera du sens profond du productivisme et des risques du "greenwashing", cette façon de maquiller les prédatations sur la planète sous une fine couche d'écologie déculpabilisante. Pour le second, il s'agira de faire remonter plus haut le développement durable dans la vaste architecture institutionnelle des Nations Unies. Va-t-on vers un Conseil mondial du développement durable, comme il existe le Conseil mondial des droits de l'Homme? Va-t-on vers une instance de règlement des conflits, comme en dispose déjà la puissante Organisation mondiale du commerce (OMC)?

Pas mal d'ONG, dont la voix se fait régulièrement entendre en pareilles circonstances, se montrent aujourd'hui désabusées face à l'absence de pas significatifs accomplis depuis vingt ans, par exemple dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité et le réchauffement du climat. A tel point qu'elles boudent le Sommet, convaincues que ce n'est pas dans un tel lieu qu'on mettra au point un réel projet alternatif de production et de consommation pour la planète. Cela n'empêchera pas d'au-

Mais que fait la police... avec les jeunes?

La peur du "jeune", comme celle du "policier" n'est pas une légende. La jeune génération est souvent taxée de délinquante, oisive, fautive de troubles. Tandis que les hommes en uniforme s'affichent comme forts, violents, arbitraires. Heureusement, les forces de l'ordre ne sont pas toutes à mettre dans le même sac, même si les répressions douteuses envers les jeunes ne vont pas en diminuant. La JOC, jeunesse ouvrière chrétienne s'en indigne.

L'été arrive avec son lot de règlements communaux à destination des jeunes, comme les "couvre-feux". L'an dernier, la VIP, Very irritating police avait fait son apparition dans certaines stations balnéaires de la Côte belge pour dissuader les jeunes de flâner de jour comme de nuit sur la digue. Contrôles d'identité incessants, arrestations musclées, etc., les jeunes doivent parfois faire face à une suspicion permanente sous le seul prétexte de leur âge.

Cédric Smeets, commissaire de police à Bruxelles et membre de la commission justice de la Ligue des droits de l'Homme confiait dans La Chronique (1) : "Souvent, un policier mal informé et inquiet de la présence de jeunes, fait face à un jeune tout aussi nerveux. L'agent interprète cette nervosité comme un signe suspect. Par conséquent, on aboutit à une relation de méfiance et pire encore à un cercle vicieux (...): le jeune est nerveux, le policier le croit suspect, le jeune se sent suspect, donc il est nerveux..."

Ce serpent qui se mord la queue se traduit parfois par des échanges violents et incompréhensibles. Comme cet homme passé à tabac par la police, suspecté seulement sur la base de son faciès basané. Ou les arrestations abusives et arbitraires lors de l'euro-manifestation de septembre 2010 ou des rassemblements des Indignés (2). La répression policière semble être un phénomène international. Le Canada, pays réputé pour sa liberté, a récemment fait parler de lui : des milliers de jeunes étudiants québécois, manifestant contre la hausse des frais de scolarité, se sont fait matraquer sans vergogne, aveuglés par des gaz lacrymogènes... Aussi étrange que cela puisse paraître, c'est au Québec qu'a été lancée, en 1997, la Journée internationale contre la brutalité policière. Un signe...



Les confrontations entre policiers et jeunes, souvent tendues (ici à Montréal lors des manifestations étudiantes en mai dernier).

Pourtant, la jeunesse d'aujourd'hui s'engage souvent pour un monde plus juste, comme le souligne Alexis Deswaef, président de la Ligue belge des droits de l'Homme. D'ailleurs, la JOC se mobilise depuis quelques mois contre la répression policière. Elle veut réagir contre l'apparition d'un certain autoritarisme et dit "stop au racisme" au sein de la police, à la répression des mouvements sociaux et au tout sécuritaire. Les jeunes doivent pouvoir se sentir libres de s'exprimer et de se balader sans la peur du gendarme. Être menacé par un organisme censé être protecteur n'est pas tolérable

//VT

(1) Péchés de jeunesse - La Chronique de la ligue des droits de l'Homme asbl - n°149 (mars - avril 2012)
(2) Témoignages extraits du site www.stop-repression.be

>> Infos : JOC, jeunesse ouvrière chrétienne - 02/513.79.13 - www.stop-repression.be

tres ONG - ou des délégations gouvernementales - de proposer des pistes de progrès. Exemple: l'adoption d'indicateurs et d'objectifs chiffrés de consommation de matières naturelles; un peu comme on l'a fait en matière de lutte contre la pauvreté avec les objectifs du Millénaire. L'heure, en tout cas, est à un certain scepticisme: le développement dura-

ble s'est effacé des agendas politiques devant la montée du terrorisme et la crise économique et financière. Et l'idée de régulation internationale horripile toujours les grands de la planète, sinon les pays émergents. Signe qui ne trompe pas: plusieurs chefs d'Etats ont déjà annoncé qu'ils ne se déplaceront pas à Rio + 20...

//PHL

>> Infos : Lire le numéro spécial "Rio + 20" du magazine Imagine demain le monde, mai/juin 2012. - 04/380.13.37 - www.imagine-magazine.org

Bien-être au travail

Mal-être, stress, épuisement physique, burn-out, harcèlement, alcoolisme... sont les manifestations les plus connues des risques psychosociaux liés au travail. Elles interpellent les conditions et l'organisation du travail. Et exigent donc des solutions collectives.

Agir collectivement

Selon une récente enquête belge sur les conditions de travail (1), trois travailleurs sur dix ressentent la plupart du temps ou toujours du stress au travail. Cette proportion est identique selon le genre, diffère peu selon l'âge et touche tous les métiers. Violences verbales, comportements humiliants, intimidations et harcèlement moral sont aussi invoqués par 7 à 13% des travailleurs.

L'origine de ces risques se situe dans les conditions de travail. Parmi les causes souvent citées, on trouve la multiplication des contraintes et pressions sur le travail (consignes, procédures, nouvelles technologies, contrôles réguliers avec objectifs individuels chiffrés...), la flexibilité exigée dans les horaires et les tâches, les rythmes de travail intensifiés par le raccourcissement des délais et le sous-effectif permanent, la pression exercée par les clients, le manque d'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle, la frustration du travail bâclé, le manque de reconnaissance... La précarité et l'insécurité d'emploi sont aussi souvent pointées du doigt tout comme les restructurations.

Au-delà des constats, se pose la question fondamentale de la manière de prévenir cette souffrance et donc d'agir pour améliorer le bien-être au travail. De ce point de vue, il

reste beaucoup de chemin à parcourir... même si notre pays s'est doté d'une réglementation mettant l'accent sur la prévention.

Un bilan mitigé

En effet, depuis 2007, la prévention de la charge psychosociale s'inscrit explicitement dans le cadre de la loi de 1996 sur le bien-être au travail (en 2002, avaient été intégrés uniquement la violence et le harcèlement moral et sexuel) (2).

Ainsi, tout employeur est tenu de procéder à une analyse des risques psychosociaux dans son entreprise et de prendre les mesures nécessaires pour intégrer une politique de bien-être dans le management.

Un récent rapport d'évaluation de cette réglementation (3) révèle que l'analyse des risques est peu réalisée dans les entreprises (elle l'est davantage dans les grandes sociétés). En cause ? Le manque d'information, le coût, l'existence d'autres priorités, le manque de temps et de moyens dévolus aux conseillers en prévention chargés des aspects psychosociaux et aux médecins du travail. Mais aussi la résistance patronale à voir dévoilés des problèmes relatifs au fonctionnement de l'organisation. D'ailleurs, là où l'analyse des risques a été réalisée, près d'un employeur sur quatre dit rencontrer des difficul-



Le bien-être au travail, ce n'est pas inné. Ça se construit. Ensemble.

Cette situation est très différente de celle de l'employé, fragile psychologiquement, qui supporte mal son travail car il ne se sent plus à la hauteur".

Autre cause d'insatisfaction et facteur explicatif d'une certaine inefficacité de la législation : le manque de vision collective et de collaboration entre les nombreux acteurs de prévention, internes et externes à l'entreprise. La loi n'impose pas la mise en commun des observations et réalisations des intervenants. Et les pratiques de terrain se heurtent aussi à des réalités complexes et à des résistances diverses dans lesquelles nous n'entrerons pas ici.

Au-delà des dispositifs légaux à améliorer et investir, il faut sortir de la logique de la plainte et de la solution qui vient d'en haut, comme le dit le Dr Pierre Firket, coordinateur de la Clinique du stress au CHP de Liège. Sortir de l'individualisme, recréer du lien social, réinvestir le collectif pour retrouver une vraie participation démocratique dans l'entreprise (lire l'exemple ci-dessous).

//JD

tés à concrétiser des mesures. C'est dire.

"Le cadre légal devrait être amélioré, plaide Florence Laigle, médecin du travail dans un service externe de prévention et de protection du travail. Il faut tout d'abord élargir la notion de charge psychosociale aux conséquences sur l'organisation elle-même. Cela permettrait d'intégrer la dimension collective des dommages

(absentéisme, turn-over, erreurs...), de rationaliser les choses et d'affiner les mesures à prendre. Ainsi par exemple, le stress est un facteur de risque pour tout le personnel en contact avec des clients exigeants, pressés. Il faut voir que mettre en place pour y faire face.

- (1) Enquête portant sur 4.000 travailleurs, menée en 2010 avec la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail.
 (2) Plus d'infos sur www.respectautravail.be
 (3) "Evaluation de la législation relative à la prévention de la charge psychosociale occasionnée par le travail" - Rapport de recherche du SPF Emploi - 2011.

Une dynamique constructive vers le mieux-être

La Clinique de l'Espérance mène une politique managériale innovante. Et ce ne sont pas de vains mots : les travailleurs se réunissent régulièrement entre pairs pour s'exprimer sur leur travail de façon à obtenir des réponses de la hiérarchie. Le dispositif porte ses fruits en termes de bien-être au travail.

Prévenir la souffrance morale au travail : quand elles sont collectives, les réponses portent le plus souvent sur des aspects périphériques au contenu du travail et à son organisation. De la salle de fitness aux rencontres de type "team building" en passant par les coins de détente et les formations à la gestion du stress, ces initiatives ont certes des aspects positifs. Mais si la charge psychosociale reste lourde et les conditions de travail difficiles, rien n'est résolu sur le fond. "Or, qui mieux que les travailleurs eux-mêmes peut juger de ce qui convient dans la manière d'exercer

le travail ?", lance Bénédicte Minguet, docteure en psychologie. C'est sur ce postulat que Gérard Mendel, psychiatre français, s'est basé lorsqu'il a élaboré, au début des années 70, le "dispositif institutionnel de Mendel (DIM)", ajoute l'initiatrice du dispositif à la Clinique de l'Espérance en 2003, et auteure d'une thèse de doctorat sur le sujet (ULG 2009).

"Ce dispositif ne se substitue nullement aux organes de décision et structures de consultation dans l'entreprise, prévient-elle. Mais il constitue une voie très intéressante. En introduisant

une culture de la participation et de la collaboration, il contribue à donner sens, fierté et plaisir dans le travail".

Elaborer le changement

Le dispositif de Mendel est rigoureux. Bénédicte Minguet explique son fonctionnement dans les deux services où il est appliqué, à savoir la pédiatrie et l'imagerie médicale : "Trois fois par an, les travailleurs du service se réunissent deux heures en groupes homogènes de métier (infirmiers, éducateurs, puéricultrices, techniciens, secrétaires...), sans leur supérieur hiérarchique. J.F. Moreau,

collaborateur de Mendel durant 35 ans, et moi-même assurons l'animation des groupes. Les travailleurs choisissent l'ordre du jour, pointent ce qui ne va pas dans l'organisation et les conditions de travail. Ils élaborent ensemble des propositions de changement et rédigent un compte-rendu de ce qu'ils souhaitent communiquer au comité de pilotage. Composé de la direction de l'hôpital et des chefs de service, ce comité se concerte alors et dispose d'un mois pour répondre. Les réponses écrites sont argumentées, ce qui donne lieu à un partage des infor-

mations dans l'ensemble du service".

Dépasser l'émoi des conflits

"Les réunions Mendel sont un bon moyen d'entendre l'équipe sur ses problèmes de travail en dépassant l'émotionnel, confie Jacqueline Marcus, responsable du service Imagerie médicale. Il y a sept ans, quand j'ai accédé à ce poste, la situation était assez catastrophique. Les conflits minaient l'équipe et le taux d'absentéisme était très élevé. Avec l'assentiment des syndicats et du conciliateur social, nous avons fait le pari d'introduire le DIM dans le service pour sortir de l'impasse. Dans chacun des groupes-métiers, les travailleurs ont formulé leurs griefs. Parmi ceux-ci figurait en bonne place la surcharge de travail en fin de journée. On leur a demandé d'objectiver tout cela et de faire des propositions. Sur cette base, nous avons modifié les horaires pour se faire chevaucher les équipes aux moments critiques, et on a engagé du personnel en soutien".

Pour Jacqueline Marcus, le bilan est largement positif. Et l'ambiance de travail est aujourd'hui paisible. "Le DIM a véritablement permis d'insuffler une nouvelle dynamique constructive. Evidemment, cela a mis du temps et il y a des gens qui adhèrent moins

au DIM. Mais comme la participation apporte des retours positifs, c'est l'enthousiasme qui domine", assure Jacqueline Marcus.

Même son de cloche auprès des travailleurs et de la responsable du service de pédiatrie. Le personnel infirmier a, entre autres, réfléchi à la manière de mieux gérer les visites et exigences des parents accompagnant leur enfant hospitalisé. Il a clarifié certains modes de fonctionnement avec le corps médical ; il s'est penché sur la prise en charge d'enfants à problèmes psychosociaux... Les puéricultrices, quant à elles, ont été partie prenante du choix du matériel mis à leur disposition. Quant aux éducateurs, ils ont notamment discuté du temps consacré aux bains du soir des enfants.

"Dans les réunions Mendel, on décrit notre ressenti et les situations de manière plus fine que si on le faisait de manière informelle. On apprend à formuler les choses de manière claire et précise. Même si le comité de pilotage donne une réponse négative à une demande ou la met à l'étude pour plus tard, on reçoit les explications et informations nécessaires qui permettent

de comprendre les rouages et contraintes de l'institution", précise Julien, infirmier.

Inspirer le management

Pour la direction, le DIM facilite grandement le management car il renforce la proximité avec les travailleurs. "La plupart des conflits interpersonnels proviennent de l'organisation du travail. Y être attentif, permet donc de prévenir et de résoudre pas mal de problèmes, assure Philippe Miermans, directeur de la Clinique de l'Espérance. Le fait de réunir les travailleurs par métier est très positif. Cela aplanit les jeux de pouvoir et permet à chacun d'être pris en considération. Le DIM oblige les travailleurs à confronter leurs points de vue. Il les invite à dépasser la plainte, à faire des propositions et des projets. Corollairement, il impose à l'équipe de direction d'apporter des réponses communes et cohérentes. Ce type de démocratie participative est véritablement bénéfique car il accroît la conscience collective et fait mûrir. Jamais je ne ferais marche arrière", conclut Philippe Miermans.

//JD

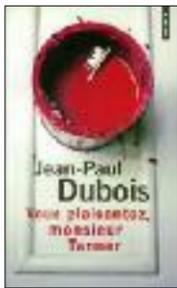
>> Plus d'infos sur le dispositif institutionnel de Mendel :

- Gérard Mendel, "Pourquoi la démocratie est en panne, construire la démocratie participative", La Découverte, 2003.
- Claire Rueff-Escoubès, "La sociopsychanalyse de Gérard Mendel, Autorité, pouvoirs et démocratie dans le travail", La Découverte, 2008.

Des bouquins pour un été riant

C'est bon de rire. Avec un livre, c'est possible. Cet été, sur la plage, dans un chalet, sous la tente..., les rires vont retentir. En Marche a sélectionné quelques romans et bandes dessinées désopilants et légers à emporter dans vos valises.

Vous plaisantez, monsieur Tanner



Paul Tanner voit sa vie basculer le jour où il hérite d'une immense maison. Son existence paisible se mue en cauchemars de rénovations. Le chantier infernal vire au chemin de croix : "Il faut à la fois travailler au jour le jour, construire, remodeler un univers démesuré à la force de bras modestes, penser à la suite, programmer le meilleur, envisager le pire, alimenter le chantier en matériaux – un chantier est par essence, constamment affamé –, régler des sommes vertigineuses – une rénovation est, par définition un gouffre –, surveiller le travail des artisans qui viennent faire une prestation – un artisan est, par nature, une menace latente –, supporter enfin les mensonges, les ruses, les retards, les approximations (...)" Maçons déments, couvreurs délinquants, électriciens fous... tous sont au rendez-vous de cette aventure. Petit livre léger pour rénovateurs et autres amateurs de bâtisse en mal d'autodérision.

>> Vous plaisantez, monsieur Tanner • Jean-Paul Dubois • éd. Points • 200 p. • 6,30 EUR.

La Reine des lectrices

Lorsque la Reine d'Angleterre croise la route d'un bibliobus, naît sa passion pour la lecture. Rien n'arrête alors son insatiable soif de livres. Le protocole se voit secoué par les découvertes littéraires qu'elle parcourt avec un jeune commis de cuisine croisé dans le bibliobus. La voilà saluant ses sujets d'une main, tournant les pages de l'autre. Comme elle interroge systématiquement ses visiteurs à propos de leurs lectures du moment, les audiences en déroutent plus d'un. Par delà la drôlerie des situations, c'est à une belle réflexion sur le pouvoir subversif de la lecture que convie ce tout petit livre.

>> La Reine des lectrices • Alan Bennett • éd. Folio • 122 p. • 4,20 EUR.



Le vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire



Pour éviter de fêter ses cent ans dans la maison de retraite où il réside, Allan Karlsson décide de faire faux bond à la réception organisée en son honneur. Il prend la tangente. S'engage alors une "cavale arthritique", une sorte de "road movie" en charentaises à travers la Suède – pays d'origine de l'auteur. Ce premier roman, couronné de succès, séduit par le côté déjanté de son héros, par le regard décalé qu'il porte sur le XX^e siècle. Derrière le frère vieillard en pantoufles se cache en effet un artificier de génie, qui a le chic des rencontres improbables.

>> Le vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire • Jonas Jonasson • éd. Pocket • 507 p. • 9,50 EUR.

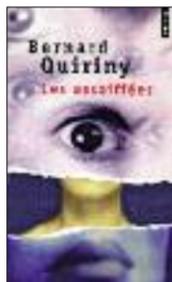
Le bestial serviteur du pasteur Huuskonen

Oskar Huuskonen traverse une mauvaise passe, dans son mariage, dans sa foi de pasteur, dans ses prêches peu conformes aux canons de l'Eglise. Comme si cela ne suffisait pas, ses ouailles décident de lui offrir pour son anniversaire un cadeau empoisonné : un ours. Pas en peluche ! Le pasteur s'attache à l'animal. "Lâchée dans la nef, la petite bête grimpa à la tribune d'orgue, varapant même jusqu'à la chaire d'où elle regardait à travers la balustrade les fidèles assemblés à ses pieds. Elle écoutait les cantiques d'un air concentré et semblait prête à se joindre elle aussi aux hymnes". La rencontre d'une charmante biologiste venue étudier les moeurs de la bête n'arrangera rien. L'épouse demande le divorce, la biologiste prend la tangente et l'évêque le congédie. S'ensuit pour Huuskonen, avec son ours Belzéb, une odyssée rocambolesque en quête d'un sens à leur existence.

>> Le bestial serviteur du pasteur Huuskonen • Arto Paasilinna • éd. Folio • 363 p. • 7,50 EUR.



Les assoiffées



En 1970, une révolution renverse le pouvoir aux Pays-Bas. Elle s'étend à la Belgique, puis au Luxembourg. "L'ancien Bénélux est aujourd'hui, au cœur de l'Europe, le pays le plus fermé au monde". Voilà campé le décor du roman "Les assoiffées" : une dictature d'un nouveau genre où les femmes sont reines depuis le putsch d'Ingrid, la Bergère. Pour la première fois depuis vingt ans, des journalistes pénètrent sur le territoire devenu inconnu, où l'on dit les hommes parqués dans des camps, devenus esclaves des dames. Sur place, ils seront "promenés" dans des décors en carton-pâte dressés par les propagandistes du pouvoir. En parallèle se déploie l'histoire d'Astrid, sujette anonyme du régime. L'auteur d'origine belge, Bernard Quiriny livre "une farce politico-touristique", "une réflexion mordante sur les excès du fanatisme et du pouvoir absolu".

>> Les assoiffées • Bernard Quiriny • éd. Points • 413 p. • 7,70 EUR.

Les vieilles

Avec un titre pareil et le sourire narquois de la couverture, le lecteur peut s'attendre à une histoire désopilante. Et il ne sera pas déçu. Ce club de vieilles vit dans le bien nommé village du Trou. Veuves depuis de longues années, elles ont leurs petites activités : boire du thé, critiquer leurs enfants et petits-enfants, jouer au Scrabble... Un jour, leur quotidien bascule. Une jeune pensionnée arrive dans le village. De plus, les médias annoncent la tombée d'un astéroïde sur terre. Ce roman très drôle est également empreint de tendresse. Mme Rousse, sourde comme un pot, Mme Rouby aux cheveux bleu violet..., toutes sont attachantes. Un roman facile à lire, à emporter partout et à partager sûrement avec ses parents ou grands-parents.

>> Les vieilles • Pascale Gautier • éd. Folio • 224 p. • 5,95 EUR.



Chroniques de la haine ordinaire



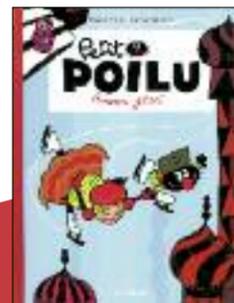
L'illustre humoriste Pierre Desproges tenait en 1986 une chronique radiophonique sur France Inter. Juste avant le journal, il mêlait regard vitriolé sur l'actualité et considérations crues à propos de ses contemporains. Extrait de 19 juin : "L'été? Quelle horreur! (...) Plus intolérable que tout, voici que ressurgissent les t-shirts

à messages personnalisés. Personnalisés! Ô sordide exploitation du langage des foules. Ils sont un million d'assujettis sociaux blanc navet à exhiber leur couenne dans un million de tricots de coton où l'on peut lire 'Je suis un rebelle'". A lire dans une nouvelle petite collection bien pratique, à découvrir avec cette chronique ou d'autres romans : mini format, léger parce que publié sur papier "bible" et conçu pour tenir ouvert tout seul.

>> Chroniques de la haine ordinaire • Pierre Desproges • éd. pointdeux • 466 p. • 11,20 EUR.

Petit Poilu. Amour glacé

Voilà une bande dessinée qui va rafraîchir l'été. "Amour glacé" est le dixième tome de la série du Petit Poilu, ce bonhomme haut comme trois pommes et couvert de poils. Sans paroles, cette bande dessinée emmène le lecteur dans un monde féérique où se croisent crèmes glacées géantes, poupées russes, patineurs artistiques... Petit Poilu connaîtra l'amour, puis la déception. Humour et tendresse sont au rendez-vous. Une bande dessinée idéale pour aborder le thème de la relation amoureuse avec les enfants. Tout petits et plus grands se délecteront des nouvelles aventures de ce bonhomme plein de poils.



>> Petit Poilu. Tome 10 : Amour glacé • Pierre Bailly et Céline Fraipont • éd. Dupuis • 32 p. • 9,50 EUR.

L'intégrale de Joséphine



L'intégrale des planches de la bande dessinée "Joséphine" est désormais compilée dans un beau grand livre. Peu pratique à emmener dans sa valise ou dans son sac pour la plage. Et pourtant, il en vaut la peine. Drôle et sarcastique, Joséphine transporte le lecteur dans un univers très "girly". Cette jeune trentenaire n'a pas de mari, pas d'enfants et croque la vie à pleines dents. Beaucoup de filles l'adoreront en se reconnaissant dans ses réflexions sur les mecs, l'amour, les étapes de la vie... Les gags tiennent en une page, voire deux. Les dessins sont simples, colorés. Un livre plein de pepes qui met de très bonne humeur.

>> Joséphine. L'intégrale • Pénélope Bagieu • éd. Jean-Claude Gawsewitch • 220 p. • 35,50 EUR.

Jack Rosenblum rêve en anglais

Pas facile d'être considéré comme un véritable gentleman britannique. Même si l'on rédige, quinze années durant, un guide exhaustif des us et coutumes du pays. Pourtant, depuis qu'il a débarqué au port d'Harwich en 1937, Jack Rosenblum, allemand d'origine, s'attelle avec ténacité à devenir anglais. "Il sait que la marmelade s'achète chez Fortnum & Mason ; il connaît par cœur les noms de tous les rois d'Angleterre, considère le bulletin météo de la BBC comme le moment phare de sa journée et ne parle plus allemand, sauf pour proférer des jurons". Malgré le refus obstiné de son épouse Sadie à renier leurs origines juives allemandes, Jack poursuit son rêve d'assimilation. Et puisque le club de golf de Londres ne semble pas vouloir de lui, il construira son propre green! Cocasse et touchante, l'histoire que raconte Natasha Solomons – inspirée par ses grands-parents – évoque les questions de l'exil, de la mémoire, de la transmission avec humour et tendresse.

>> Jack Rosenblum rêve en anglais • Natasha Solomons • éd. Le livre de poche • 430 p. • 7,85 EUR.



Ces ouvrages peuvent être commandés par écrit auprès du Service Librairie d'En Marche : 579 chaussée de Haecht, BP 40 à 1031 Bruxelles, soit par fax : 02/246.46.30, soit par e-mail : enmarche@mc.be

Une réduction de 10% sur le prix public est accordée. Frais de port en supplément. Une facture sera jointe au colis.

Demande d'asile

Le malade étranger, imaginaire ?

Des chiffres éloquentes : lors de l'exercice 2011 et pour la première fois de son histoire, l'Office national des étrangers a enregistré plus de demandes d'autorisation de séjour sur une base médicale (procédure 9 ter) que sur une base humanitaire (9 bis). Elles étaient 9.675 en 2011 (contre 8.096 pour la '9 bis'). Un nombre en constante progression (1). Du coup, c'est la panique dans les états majors !

La procédure 9 ter est perçue comme le nouveau Cheval de Troie des candidats à l'immigration. Si le gouvernement fédéral en exercice, en 2011, avait déjà tiré la sonnette d'alarme et modifié la procédure de traitement des dossiers, la nouvelle secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration, Maggie De Block (Open VLD), n'aura pas tardé à se forger sa propre opinion. En janvier 2012, après un mois dans ses nouvelles fonctions, elle dénonce en pagaille des abus et fraudes de tous genres et esquisse ses solutions à venir : liste de pays réputés "sûrs", centre fermé pour demandeurs d'asile délinquants, retour volontaire "encouragé".

Le 9 ter, c'est quoi ?

Pour obtenir le séjour légal via le 9 ter, le demandeur doit souffrir d'une maladie telle qu'elle entraîne un risque réel pour sa vie ou son intégrité physique ou un risque réel de traitement inhumain ou dégradant, lorsqu'il n'existe aucun traitement adéquat dans son pays d'origine ou dans le pays où il séjourne.

Au bout de cinq ans, le séjour est permanent. Entretemps, le statut est renouvelé d'année en année. Dans les faits, à moins que la guérison ne passe par une opération, la plupart des maladies dont souffrent les demandeurs sont chroniques et le 9 ter débouche souvent sur un permis de séjour indéterminé.

La procédure 9 ter n'échappe pas à son courroux : "Nous devons mettre un terme à ce canal de migration. On constate que plus de 80% des demandes de séjour médical sont formulées par des demandeurs d'asile ou des personnes déjà déboutées. Ces multi-procédures allongent leur séjour et saturer le réseau d'accueil". La secrétaire d'Etat prône dès lors des conditions d'accès plus strictes afin de réduire la pression et l'effet attractif d'une telle demande.

L'ultime bouée ?

Et c'est vrai que le 9 ter a de quoi séduire les chercheurs d'avenir meilleur. La procédure, une fois recevable sur la forme, permet de bénéficier d'un titre de séjour temporaire et de l'aide sociale en attendant le jugement sur le fond du dossier. Logique : si la personne est médicalement mal en point, elle doit recevoir une assistance médicale adéquate. La politique d'asile se montre à ce point restrictive – toutes les portes se refermant – que les exilés trouvent dans ce 9 ter l'ultime bouée de sauvetage. "Le problème avec les demandes d'asile, c'est qu'il n'y a pas d'autres modes d'immigration, estime Pascale De Ridder, psychologue au service de santé mentale Ulysse. C'est normal de chercher à rentrer dans les cases."

Filtrer les demandes

Ainsi le séjour médical peut être détourné de sa fonction première (lire encadré). De nombreux dossiers introduits sont des stratégies de survie pour rester plus longtemps sur le territoire.

Certains avocats utilisent même cette procédure comme un fond de commerce tandis que des médecins délivrent généreusement les certificats médicaux, soit par lucre, soit par solidarité. Le phénomène semble à ce point répandu qu'une liste noire de médecins a été dressée par l'Office des étrangers.

Face à l'afflux des demandes de 9 ter, l'Office des étrangers a durci le ton en 2011 et a testé les limites, refusant des dossiers sur des détails : par exemple, le terme "grave" non stipulé dans le diagnostic ou une en-tête du document incorrecte !

Au final, cette généreuse idée d'accueillir des malades en danger de mort est devenue un jeu de dupes. Celui-ci engendre une suspicion automatique sur toute demande. Il condamne les demandeurs, malades imaginaires et authentiques confondus, à des attentes pouvant atteindre un an pour un simple constat de recevabilité du dossier.

Avant tout, réduire la file

Comment résorber le retard et résoudre durablement le problème sans condamner la procédure ? En 2012, une nouvelle loi pensée sous la férule de l'ancien gouvernement fédéral tente de répondre à cette double injonction. Selon trois axes. D'abord, un filtre médical. Une étape a été ajoutée entre la recevabilité du dossier et l'analyse sur le fond : il s'agit d'une visite médicale écartant les cas aberrants de demandes (des demandes pour ongles incarnés avaient été alors évoquées pour justifier la mesure). Ensuite, la possibilité de recevoir un refus technique de l'Office des étrangers, si la personne ne se présente pas à la convocation médicale. Enfin, la certification médicale déposée doit être récente. Le gouvernement entend par récente : "datant de moins de trois mois précédant le dépôt de la demande". La procédure 9 ter devrait s'en trouver fluidifiée et les demandeurs plus vite informés, ce qui répond à l'une des propositions déposées en mai 2011 par le Forum asile et migration (Fam).

Reste que jusqu'il y a peu, l'Office des étrangers était dramatiquement dépourvu de médecins pour remplir ces missions. Ce n'est plus le cas. Aujourd'hui, le service concerné dispose de vingt médecins correspondant à 19,30 équivalents temps plein.

Ces modifications ont pris cours en février 2012. Avec quels premiers effets ? Dans une réponse à une question parlementaire, la secrétaire d'Etat avance que "parmi les quelque 11.000 demandes médicales actuellement à l'examen, plus de 8.000 sont actuellement examinées sur le fond (...). Cela signifie que toutes ces personnes ont reçu une décision positive quant à la recevabilité de leur demande (...)". Soit 3.000 personnes écartées sur la seule recevabilité du dossier. C'est considérable. Mais cela ne signifie pas encore la fin des travaux herculéens pour l'Office des étrangers. Comme le précise dans la même réponse la secrétaire d'Etat : "Environ 809 demandes article 9 ter arrivent tous les mois. Un examen approfondi sur le fond s'avère donc indispensable."

Peu d'outils objectifs

L'examen sur le fond, c'est bien là que le bât blesse. Quel que soit le bien fondé des nouvelles mesures adoptées pour encadrer le 9 ter, elles ne travaillent que sur le flux des demandes, installant des barrières filtrantes pour réduire le nombre de candidatures. Sur le fond et la qualité du jugement final, beaucoup de questions restent en suspens.

Ainsi, s'il paraît relativement 'facile' d'évaluer la gravité d'une maladie, il est beaucoup plus



malaisé d'évaluer les soins disponibles dans un pays situé à des milliers de kilomètres de la Belgique, le tout avec des systèmes de santé fluctuant au gré des initiatives privées ou des aides internationales. Il faut, à distance, dissocier les soins accessibles dans les grandes villes et dans les zones rurales. Le fonctionnaire (ou l'association soutenant le migrant) doit également prendre en compte le facteur économique. Même si les soins sont disponibles en suffisance et correctement prodigués sur place, sont-ils accessibles pour toutes les bourses ? Comment juger du traitement du cancer du colon dans le Kerala (Inde), de l'accompagnement des séropositifs en Guinée-Bissau ?

Au final, la réponse à ces questions est tributaire des recherches internet des uns et des autres, chacun cherchant en fonction de ses objectifs plus ou moins avoués. Autant dire une loterie macabre. Le Fam exige une banque de données médicales indépendante comprenant des informations qualitatives et objectives sur l'accès aux soins dans les pays d'origine. Idéalement au niveau européen. A défaut au niveau belge.

Confrontée à cette attente, Maggie De Block précise que l'Office des étrangers peut bénéficier

du centre de documentation Cedoca du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA). Ce centre regroupe la base de documentation sur les pays d'origine des demandeurs d'asile. Par ailleurs, elle avance le projet européen de banque des données médicales, nommée MedCOI (Medical country of origin information). Quelles sources et informations sont collectées dans cette base de données ? Les organisations de soutien aux réfugiés s'interrogent. Problème : cette base de données n'est consultable qu'avec un mot de passe, réservé aux services fédéraux. Sans possibilité de confronter les informations, l'associatif risque d'être échaudé par le procédé et de réfuter les décisions de l'Office des étrangers. Une procédure déterminée, claire et transparente est nécessaire pour permettre à chacun d'accepter les verdicts de l'Etat belge. A défaut d'un docteur neutre dans la salle, ne faudrait-il pas un pilote éthique dans l'avion ?

Il est malaisé d'évaluer les soins disponibles dans un pays situé à des milliers de kilomètres de la Belgique.

// OLIVIER BAILLY

(1) Les demandes d'autorisation de séjour sur la base médicale s'élevaient à 6.559 en 2010 et à 5.426 en 2008.

La guérison, billet pour le retour

Toute personne qui reçoit un permis de séjour sur la base d'un 9 ter est confrontée à un dilemme, expliqué par Joëlle Conrotte, psychologue au Méridien : "La protection que donne une régularisation de séjour est moindre qu'un statut de réfugié politique puisqu'elle est liée à la maladie. On se trouve alors devant un paradoxe : si l'état de la personne s'améliore, elle doit retourner dans son pays. De plus, un diagnostic médical peut avoir des effets stigmatisants. C'est surtout vrai pour les ressortissants de cultures dans lesquelles consulter un psychologue équivaut à être fou."

Pascale De Ridder, psychologue au service de santé mentale Ulysse, spécialisé dans l'accompagnement des personnes exilées, précise l'avis de sa consœur : "Sur le plan symbolique, l'impact du 9 ter n'est pas à négliger. C'est comme lorsque quelqu'un est reconnu 'handicapé', cela l'identifie comme tel." Car, si guérir signifie le retour, accepter le 9 ter signifie exister avant tout en tant que malade. Et de mentionner l'exemple d'une militante camerounaise, responsable d'un mouvement d'opposition : "En huit ans de travail, je n'ai connu personne qui corresponde mieux au profil de réfugié politique et pourtant, la Belgique lui refuse l'asile". Son avocat lui a proposé d'introduire un 9 ter, mais si elle a traversé des épreuves difficiles, si elle a le dos foutu, parfois le moral en berne, elle n'est pas malade. Elle a décliné la proposition de son avocat. Elle risque dès lors d'être renvoyée dans son pays. Il n'y a pas d'alternatives pour demander un séjour.

// OB

COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

- Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.
- Effectuez votre virement sur le compte Code IBAN : BE77 0000 0790 0042 Code BIC ou SWIFT : BPOT BE B1. au nom des Editions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.
- Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée. de Haecht 579 BP40

- 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be - tél: 02/246.46.27.

Dates ultimes de rentrée des annonces : le vendredi 8/06 pour l'édition du 21/06 ; le vendredi 22/06 pour l'édition du 5/07.

Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

Auto

AV: minibus Ford Transit diesel, 13 CV, ct. ok, 8pl., 150.000km, 15 ans, 1er propr., modul. avec équip. de base camping (table, camp.gaz...). 010-45.07.29 - mc.cartondewiar@hotmail.com (A47792)

Divers

AV: fauteuil électr., état impecc., très peu servi, bois avec recouvrement tissu coul. vert, 250 EUR, Jemeppe-Sur-Sambre. 071-78.68.27 - 0498-40.82.24. (D47797)

AV: timbres Allemagne Ouest, Belgique, Europa, France, Luxemb., Suisse. 063-22.51.00. (D47632)

AV: boîtes à pilules (piluliers), garde-robe H 183, L 110, P 58: 40 EUR, hotte tiroir Gaggenau 90cm, 10/2010, 295 EUR - 5000 Namur. 081-73.73.63 - 0496-10.66.65. (D47803)

AV: collect. cart. post. anc. Peruwelz, Bonsecours, Roucourt, Wiers, Paris + cart. post. du monde entier. 069-66.58.41. (D47802)

AV: scooter médical électr., mod. récent, ét. excell., prix neuf 4500 EUR., cse décès vend 1250 EUR., livr. à dom. poss., faut. roulant, manuel, 200. au lieu de 800 E. 0494-18.65.00. (D47349)

Tintin, Jo et Zette, Petit Xxe., dessins Hergé, vob bd ont une grde. val., faites-les expertiser gratuitement par tél ou à domicile. Thibaut Van Haute - bdcomics2@hotmail.com - 0475-69.75.38 (D46479)

AV: grd. congel bahut Whirlpool : 275E, lit 1p.+somm.: 50E, 60 k7 vidéo Maigret: 75E, 6 tapis (sal., sàm) parf. ét., div. dimensions: 320E, 70E/pce. 067-21.65.56. (D47798)

Achète: tableaux peintures, objets surréaliste/abstrait, Jane Graverol, Marcel Marien etc... sms ok. 0498-14.14.30. (D47503)

Hergé, Tintin, Quick et Flupke, Petit xxème, etc... j'expertise gratuitement tout Hergé etc... chez vous ou chez moi, sans aucune obligation de vente. 02-653.4716 - 0486-90.70.27. (D46897)

AV: cse. décès, lift bain électr.: 250E, lit électr.+pente: 350E, chaise électr. Invacare: 400E, le tt. en excellent état, peu servi. 071-72.60.08 - 0496-50.21.79. (D47654)

AV: matelas visco-relax 2 pers., 140x200, ach. 600 EUR., état neuf, prix à débattre. 071-71.17.20. (D47799)

Musée rech. objets et doc. civils et militaires de 1900 à 1950, vitons et si nécessaire vidons grenier, dépendance etc... pour tte. la Belgique, faire offre. 0475-97.31.14. (D47657)

AV: 1 serv. verres "Harcourt" cristal Baccarat 48pces., vase lallique pce.rare, vase banco cristall VSL., ens. couverts Wiskeman 186pces, 1 seau champ. + 1 serv. café 5pces. 065-34.86.00 soir. (D47687)

Artisan, bûcheron-grimpeur, élague ou démonte les arbres, rabotage des souches et broyage des branches. www.elagage.be - 0477-39.55.40. (D47161)

AV: motorhome Trigano Granduca garage Fiat 2800cc, année 2006, tr. bon ét., 6-7pl., 65.000km, Capucine, gr. garage avec porte-vélos, panneau solaire, tv, 25.000 EUR. 0496-53.78.97. (D47791)

Garnisseur en fauteuils, travail à l'ancienne, tissu, cannage, rempaillage, Maison Didot à Mozet. 081-40.04.80. (D46967)

AV: 126 Spiroux de juin 2009 à aujourd'hui, 40 EUR., 30 Modes et Travaux 15 EUR. 063-21.86.74. (D47794)

AV: cse décès, vélo ergonomique de studio E9 Pro/Xelus, progr. ordi., peu servi, ach. 200 EUR. laisse 120 EUR., rég. Namur. 081-56.84.93. (D47678)

Emplois

Monsieur exp., propose tout travail de maçonnerie et carrelage. 0472-39.69.18. (E47770)

Professeur donne cours part., compta et économie, rég. Ath, Mons, Enghien, Soignies, également coaching scolaire. - 0474-44.65.72 ou noelli523@skynet.be (E47671)

Immobilier

Pyrénées Or., prox. Perpignan, Esp., mer, terrain de loisirs ou agric., semi boisé, 40a., accès aisé, poss. eau, électr., 8.500 EUR, rens. et phot. stoffenim@skynet.be - 010-43.94.68. (I47684)

AV: Duinbergen "Laguna", studio 9e ét., 35m2, remis à neuf, meublé, balcon sud, vue/lac, grde. piscine inter., ping-pong, park., co-prop. sept - mi mars. 02-353.18.39 - 0474-38.92.66. (I47713)

Location

Endr. de rêve pl. sud, Poupehan s/Semois, à pd. janv. 2013, 2 appt. grconf., 2 ou 3ch., mblé, ou non, avec terr., sit. except., bail 3-6-9, 2 mois gar. www.closdumousty.be - 061-25.66.00. (L47696)

Dame 75 ans, cherche chambre à louer pour durée indéterminée chez pers. chaleureuse, prix modéré rég. Liège. 0476-23.15.35. (L47796)

Saint-Aubin, près de Florennes, appart. duplex, tt. conf. et charme, 65m2, 1ch., terrasse, parking, libre 1er août, 450 EUR + chqes. 0473-25.05.49. (L47745)

Mobilier

AV: table bureau 173 x 095, 1 tiroir au centre (tapis) + 1 fauteuil anc. à recouvrir + 2 chaises, le tout en chêne, 300 EUR. 0475-22.89.38. (M47790)

AV: lit merisier 90x200cm + sommier électr. Vito-flex + matelas Biomax, peu servi, ét. impecc., 550 EUR, Enghien. 0496-43.53.73 préf. soir. (M47801)

AV: sàm chêne clair compl: 800E, 1 table bois clair + 4 chaises: 250E, 1 armoire 1,47m, H 62, P 46: 100E, pte. étagère coin: 30E, 2 faut. cuir vert foncé + table ronde: 100E. 0473-87.68.67. (M47744)

Villégiature (Belgique)

Middelkerke, appt. de stand., 4p., 200m de la plage, fumeurs et animaux non admis, prix démocratique. 0479-91.52.86. (V47763)

Coxyde, grd. rez, 8p., 3ch., 50m. digue, hyper équip., prox. centre, été: 650E/sem. (chqes. compr.), juin-sept: 300E/sem., touss.: 450E. 0479-49.86.11. (V47072)

Détente en Ardennes (Bohan), ch. d'hôtes, 80 EUR., 2n. + déj., 2p., louer gîte 8p., fin d'année. 061-41.40.17 - 0472-54.90.36. (V47045)

Séjour en ardennes, Alle/s/Semois, louez mag., appart. avec jard., terr., 2 à 4p. 061-50.13.72 ou 061-41.40.17. (V47586)

Coxyde, part. appt., 4/6p., près mer et dunes, jard., park., tcf., qz.-sem.-mois. 058-51.83.09. (V47784)

Coxyde, appart. 5p., 2ch., sdb. wc., cuis., liv., 30m digue, côté soleil, tt. conf., tv, dvd. 04-370.15.63 - 0473-69.94.34. (V47757)

St-Idesbald, appt. 2ch., 2 grdes. terr. N/S, vue sur mer, gar., juill. et août. 0474-28.94.72 - 067-21.91.79. (V47760)

Val. Lesse, maison à l., calme, forêt, grd. jard., 2ch., tt. conf., tv, prox. Ravel. 02-762.12.59 - 0475-59.20.20. (V47761)

Lacs de l'Eau-d'Heure, gîte rural de rêve, 3 épis, jusq. 9p., 3ch., 2sdb., cuis. sup. eq., fo., idéal rando, vélo, sp. nautiq., équit., pétanq/place. 0477-79.67.71 - www.giteleilleul.be (V47748)

Lacs de l'Eau d'Heure, mais. de vac. à la campagne, jusq'à 7p., véranda, liv., 2 salons, cuis.éq., fo., 3ch., gde. sdb., tr. grd. jard., vue magnif., idéal repos et rando. 0477-79.67.71. (V47747)

Coxyde, St-Idesb., 100 m digue, appt., 2ch., 6p., liv., exp. S/SO, sdb., wc sép., cuis. éq., tt. conf., 1è ét., asc., loc. sem., qz., mois: 06-07-08-09. 0496-52.19.03. (V47772)

La Panne, appt., 4-5 pers. au centre, à 50m de la mer, 3è ét., tv, asc., terr., à pd. 175 EUR/sem. 0477-82.37.13. (V47733)

St-Idesbald, digue, prox. comm., 2è ét., appt., 2ch., 4-5p., lit +chaise bb., tv, dvd. 060-31.16.31 - 0477-35.82.40. (V47726)

Coxyde, à l., appt., 6p., rez, 3ch., 50m digue, vue sur mer, expo. ouest, juin 225 EUR/s., juill. 375 EUR/s., août 400 EUR/s., + ch. 065-35.18.92 - 0486-73.76.98. (V47731)

Ostende, à l. pet. studio, 50m digue, sem.-qz.-ms. ttes pér. 04-263.42.60 - 0476-56.60.78. (V47738)

Gîte en Ardennes, Gedinne, mezzanines, max. 4p., cuis., salon, tv, 2ch., 1 lit 2p., 2 lits 1p., sdb., jard., bbq. 0479-99.29.66. (V47734)

La Panne, face Esplanade, appt., 2ch., 2è ét., asc., 5p., gar., balcon, gr. conf., anim. interdits, à l. sem., qz., mois. 04-227.33.99. (V47741)

Rochehaut, Semois, petite maison, conf., au coeur du village, 2ch., terr., jard. 275 EUR/sem. 010-41.04.53 le soir - 0478-46.66.00. (V47740)

Coxyde digue, côté soleil, appt. de coin, agréab. lumin., sup. vue mer, 6è ét., spac., 6/8p., conf., 2 sdb., sem.-qz.-ms. 082-22.36.00 - 0476-64.37.65. (V47739)

Coxyde, bel appt. vue mer, 2ch., tv., m.o., prix inter., sem.-qz.-mois. 02-653.18.86 - 0477-17.36.72. (V47767)

Westende-digue, appt., 1ch., complex luxueux, pisc., gar., w-e, jour, sem., qz. 069-21.28.45 - 0496-91.36.01. (V47735)

Longfaye, calme hameau Htes Fagnes, prom., vélo, VTT, ski, anc. ferme, gîtes ruraux 3 épis, clairs, spac., 1/2/3 ch. - henri.fagnoule@skynet.be - http://loger.skynetblogs.be - 080-33.97.19. (V47018)

Gaume, rég. Virton/Torgny, gîte rural 3 ép., 2-6p., 2ch., sdb., gr.jard., l.-vaiss., jeux enfts., 225/330E/sem., 125/180 E/we. 063-42.36.53 - aujardindelaemereuce.skyrock.com (V47756)

Les Bulles, Chiny, appt., 2ch., 4p. + 1 enf., coin cuis., sdb., télévis., jard., badminton, pétanque, arrêt bus, maga. à 1km, w-e, sem., ch. selon conso. 061-32.98.01. (V47728)

Middelkerke, spac. lux. studio, 4p., digue, sup. vue mer/dunes, tt conf., cuis. sup. eq., 6è ét., asc., tv., libre ttes pér. 02-354.27.06 - 0477-32.77.09. (V47723)

La Panne appt., rén., très ordonn., sur la digue, 2ch., sdb., wc, cuis., grd liv., terr., gar., pas d'anim. 082-74.59.12 - 0478-20.14.83. (V47672)

Ard., prox. La Roche, ch. d'hôtes et gîtes, 2-10-20p., endroit calme. - www.gitesdavid.be - 084-34.44.31 (V46958)

Nieuport digue, direct à la mer, vue sup., park. aisé, appt., tt. conf., 2ch., 2 terr., 3è ét., pas asc., acpt. anim., du 1 au 15/6, du 25/8 au 1/9. 0478-25.01.57. (V47725)

Koksyde, à l. sem. qz., mois, appt. rez. conf., prox. digue, parking privé, 2 ch., cour, cave, loc. vélos, idéal pr pers. âgées ss. animaux. 071-36.86.25 - 0476-54.95.33. (V47727)

Ostende, appt. meublé, 1ch., tt. conf., vue lat. mer, sem.-qz.-mois, max. 4p., 50m plage-centre ville-casino. 0496-44.98.74 - 02-218.69.56. (V47804)

Westende-Bains, à l., studio sup. conf., à p. soign., vue sup. sur mer, 7è ét., asc., grde terr., tr. mod., spac., lumin., coquet. 04-379.40.67 - 0498-78.66.15. (V47729)

Knokke-Heist, à l., appt. sur digue de mer, 2ch., terr., 6è ét. 081-30.37.69. (V47730)

Knokke, Laguna Beach, appt., 6p., accès gratuit pmp., pisc., pt. animal toléré. 0495-27.01.01 - http://users.jomla-host.be/winand/ (V47736)

Ardenne, Gedinne, Vallée de la Houille, prox. forêt, ski, prom., à l. gîte 4p., w-e et sem., style chalet, gde terr., gar., calme. 061-58.70.29 apr. 18h. (V47712)

Ostende digue de mer, tr. grd. studio, 60m2, 4/5p., tt. conf., park. aisé à 1 EUR./j., cuis. éq. sép., w-e, sem., qz. - debauchelucette@gmail.com - 0479-89.12.48 (V47529)

Westende digue, appt. rénouv, 5 p., 6è ét., liv., (div. lit), super vue mer, tv, asc., 1ch., (3 l.), sdb., wc, cuis., gar., pas d'animaux. 0477-57.13.63. (V47732)

St-Idesbald, digue, appt. ent. rén., 4p., 1ch., sem. quinz. 0477-37.83.23. (V47653)

Durbuy, Barvaux, chalet 4/5p. 087-88.10.16 - 0497-18.33.41. (V47386)

Coxyde, appt., 2ch., tt. conf., mod. et soign., digue, phot. et tarif: pierrardcoxyde.skyrock.com - 0473-92.13.56. (V47458)

La Panne, appt. tt. conf., vue lat. sur mer, 20m plage, prox. comm., 1ch., 1 div. lit, 4p., 4è ét., sem.-qz. 067-33.90.28 - 0473-55.71.14. (V47324)

Zoute, appart. 4p., vue latérale mer, 2ch., parf. équip., sdb., wc, liv., tv, asc., sem., qz., mois, jusq'à sept. 0475-56.64.34. (V47556)

Westende-Bad, lux. appart. 2ch., 4-5p., situé prox. centre et mer, endr. calme, 2e. ét., asc., belle vue, 2 balcons sud, grd. conf., w-e, sem. ou qz. 0479-53.55.67. (V46960)

La Panne, appart. vue mer, centre, 2ch., 2 salles d'eau, 2 terr., cuis. sup. eq., pas d'animaux, gar., vélos, prox. comm., ttes périodes. 0494-81.21.47 ou 067-33.10.14. (V47661)

La Gleize, chalet-studio, jard. et pièce de rang., alt. 400m, très belle vue, env. calme, 1 ou 2p., loc. /sem., jusq'à oct. inclus, 230 EUR/sem., pas d'animaux. 080-78.57.47. (V47414)

La Panne, à l., appt. s.digue, 6/8 p., 2 ch., ent. rénouv., spacieux, près du centre. 0479-32.75.55. (V47227)

Koxyde, appt. 2 ch. 50m digue, près du centre, 2ch., sdb., wc, cuis. sem. eq., liv., tv., 1è ét., asc., park. priv., sem.-qz.-mois. 084/32.12.43 avant 19h (V47168)

La Panne, à l. à la mer, face mer, appt. 2ch., tt. conf., très lum. + gar., au centre de la digue et près des commerces. 010-88.04.24 - 0477-74.28.62 - 0475-46.60.23. (V47647)

La Panne, digue, appt., tt. conf., 6p., 3è ét., asc., liv., tv num., ch. fr., cuis. eq. m.o., l.v., 3ch., sdb. baign. douche, du 15/6 au 6/7, pr. sem. ou +. 0496-16.07.89 - FC731749@skynet.be (V47737)

Blankenberge cent., stud. 2-3p., 250E/s. 06 et 09, 300E/s. 07-08, gde.pce. avec kitchenette, tabl., div-lit, sdd, 2e ét., accès facile train, garantie 50E. 0479-76.22.34 - sophie05@live.be (V47771)

Villégiature (France)

Ardèche Sud, Grospièrres, mais. eq., 3/5 ou 6/8p., 2*, pisc. 15x6, tenu., ping, jeux, doc. tourist., sem. 540 à 790E, juil.-août, 350/400 E. juin/sept. 0033 475.89.90.61 - 0033.674.67.73.37. (V47533)

Ile d'Oléron, au calme, grd. studio, 2p., tt. conf., cuis., sde., séj., dégt., terr., bbq., park. priv., 10 au 20/7: 450 EUR, août: 300 EUR/sem. 0033-546.36.21.27 le soir. (V47690)

Côte d'Opale, Wimereux, calme, à l., w-e, sem., mais. 2ch., 4/6p., 300m de la plage, neuf, l.v., sè-choir. - 0486-42.65.86 - www.lasdunas.eu - mail: info@opaledunas-net (V47746)

Bourgogne, Vall. de l'Ouche, nv. mais. restaur., 4-6p., 3ch. cuis., sàm, sdb, sal, feu bois, terr.clos., b située, 400 à 600E/s et serv. - 0033-631.18.68.79 - www.dominique-annet.eu (V47697)

Roquebrune, Cap Martin 60m mer, appt., 2ch., conf., park., 2è qz. sept., 1è qz. oct., 1è qz. nov. 0478-25.86.19. (V47666)

Sud-Est, entre Verdon et St-Tropez, gîtes avec pisc., promotion de 20 à 50% sur disponibilités restantes en juillet. 0033-682.40.88.78 - www.immodere.com/varcamdobb.php (V47705)

Barcarès, villa 4p., à l., juill., ds résidence, avec pisc., face au lac, tt. conf., 650 EUR/sem., caution 300 EUR. 0470.94.19.67. (V47743)

Charente, mais. 8p., équip., tt. conf., av. pisc. priv., libre du 1 au 15 juill., 500 EUR/sem., 800 EUR/2sem. + 40 EUR nett. 0472-46.82.19. (V47720)

Barcarès, mais. 5p., idéal famille, gde. plage, mer 800m, pte. plage, étag 100m, jusq'à sept. www.maisonbarcaresservais.wordpress.com - 071-77.39.39 - 0478-98.02.94. (V47722)

Prix à saisir, Gard-Junias, +/- 1030km de Bxl, jolie mais., 4p., pl.pied, pl. campagne, 500m du vill., plages Gr. Motte +/-25km. 0472-92.50.29 - 016-65.70.26 - francoisandre1910@hotmail.com (V47637)

Promo Dodoigne, 30/6 au 14/7, 11/8 au 25/8, moulin de charme 6/10p., ttc., 4ch., 2 sdb., jard., grde terr., ruib., bbq, ping, lac, pisc., vtt., phot. s/demande. 02-384.72.09 - 0498-42.98.41. (V47724)

Bord Médit., Camargue, La Grande-Motte, 300m plage avec passerelle, studio 2-4p., terr., tv., park.priv., ext. ombragé, proche comm., 350 à 400E/sem. 0471-23.33.84. (V47699)

Maisons de vacances (Aude), port Leucate, tt. conf., 300m mer, 4-6 couch., juin, du 18 août, sept. - www.s-locations.com - 0495-50.13.40 - 063-38.63.62. (V47609)

Bretagne, Côtes d'Armor, Baie de St-Brieuc, gîtes 4/6p., 500m bord de mer, tt. conf. 0033-682.93.40.44. (V47749)

Provence, entre Verdon et St-Tropez, villas privées et gîtes avec piscine - 0033 682.40.88.78 - www.immodere.com/varcamdobb.php (V47477)

Morzine, Hte. Savoie, appart. 4p., tt. conf., expo. sud, vue magnif., grd. calme, pisc. été. 0477-34.70.39 - mail: braham.concept@swing.be (V47588)

Provence, Nyons, maison en pleine nature, 10 lits, pisc., 1.200 EUR/sem., libre du 15 juillet au 30 août. 0477-48.50.29. (V47660)

Aveyron, parc naturel des Grands Causses, Gorges de la Dourbie, ds. pet. village, 800m alt. gde. mais. carct., restaurée, ttes. commod., site except., prix modérés. 065-36.19.11. (V47753)

Htes Vosges, La Bresse, chalet rondins de bois, tt. conf., pour 6p., belle vue, jard., plain pied. - 0494-47.71.98 - www.chalet-la-bresse.be (V47755)

Ile d'Oléron, mais. 4p., 700m mer, cour clôt., libre jusq'à septembre - www.moulin-oleron.com - 04-286.31.99 (V47652)

Prov. Luberon, St. Maime, villa 3ch., tt. conf., sdd., cuis.éq., tv, terr., jard. 10a clôt., park., pl. sud, 900 à 1.050 E/qz., photos/dem. 010-43.94.68. (V47456)

Roquebrune, Menton, studio + jard. 2 p., à 60m mer, gar., 1è qz. juil., 1è qz. juill., sept. oct. - 0478-25.86.19. (V47627)

Auvergne, Cantal, Alleuze, pt. village, promèn., riv., pêche, act. naut., mais., tt. conf., jard.,

Cinéma

“Couleur de peau : miel”, un film à adopter !

Mélange de dessins animés, d'images filmées aujourd'hui ou issues d'archives familiales, “Couleur de peau : miel” est bouleversant. Ce film d'animation autour de l'adoption est tiré d'une histoire vraie qui a déjà fait l'objet d'une bande dessinée du même nom.



Jun Jung Sik a six ans quand il débarque de Corée en Belgique. Un peu comme à la loterie, on lui a attribué une famille. A lui de s'adapter à un nouvel environnement, une nouvelle langue, un nouveau climat... Ce petit garçon attachant grandit avec le sentiment d'être constamment en marge d'une famille qui se prétend être la sienne. La différence au quotidien le pousse dans la colère, la révolte mais aussi le désespoir.

200.000 petits Coréens ont été dissimulés à travers le monde depuis la fin de la guerre de Corée. Ce film amène une belle réflexion sur l'adoption internationale. Comment accueillir un enfant avec son passé, sa culture ? Comment l'enfant adopté vit-il sa différence dans sa nouvelle famille, son nouveau pays ? Quel amour est-il prêt à recevoir ? Sans se targuer d'apporter “la” réponse à ces questions, l'histoire de Jung donne une vision humble de la quête d'identité et des relations familiales.

Inspiré de la vie du dessinateur et réalisateur, Jung, “Couleur de peau : miel” est plus qu'attendrissant. Il arrachera quelques larmes aux plus sensibles, sans basculer pour autant dans le misérabilisme. Le spectateur se met tantôt à la place du garçon adopté, tantôt à celle de sa famille d'accueil, parfois désemparée face

aux réactions de Jung. L'alternance entre les images d'archives familiales, les séquences actuelles du protagoniste de retour en Corée et les dessins animés est très intéressante et contribue à l'esthétique de ce chef-d'œuvre.

//VT

>> **Couleur de peau : miel** - film d'animation de Jung et Laurent Boileau • 1h15 • Sortie prévue le 13 juin.

Exposition à Bruges

Tant d'amours et tant de larmes

Les 37 pleurants du tombeau de Jean sans Peur, prêtés par le Musée des beaux-arts de Dijon, sont exceptionnellement exposés au Musée Sint-Janshospitaal de Bruges.

A la mort de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, le 10 septembre 1419, la guerre civile fait rage entre Armagnacs et Bourguignons, avec pour enjeu la régence du futur Roi de France, Charles VII. Les Pays-Bas sont bourguignons, c'est le pays de “par-delà”, et Dijon en est la capitale. Le corps du duc est ramené à la chartreuse de Champmol, à l'ouest de la ville, véritable nécropole de la famille de Bourgogne. Mais le tombeau n'est pas prêt – le mausolée, plus exactement, puisque jamais il ne contiendra le corps du défunt – et c'est son fils et successeur, Philippe le Bon, qui terminera les travaux.



Pleurant du monument funéraire de Jean sans Peur, 1443-1470, Musée des Beaux-arts de Dijon.

autre, coiffé d'un chaperon, tient un chapelet, un troisième essuie ses yeux d'un pan de sa chasuble. Il faut surtout remarquer ce drapé généreux, majestueux qui fit la renommée de la sculpture bourguignonne.

Intense abandon
“Outre la remarquable qualité esthétique et narrative de l'ensemble, ex-

>> “Les pleurants. Tant d'amours et tant de larmes” • jusqu'au 19 août, au Sint-Janshospitaal, Mariastraat 38, 8000 Bruges • Prix : 8 EUR, collection permanente incluse • Infos : www.museabrugge.be

//LINDA LÉONARD

Roussillon, Barcarès, bord mer, appart. 4p., 1ch., tv, l-v., terr., park. 010-65.64.36 - 0473-56.06.00. (V47782)

Juan les Pins, appt. 2 pces, ds rés. stand., 3/4p., gde terr. plein sud, parc arb. et sécur., gar. fermé, prox. plages, comm. libre du 16 juill. au 30 sept., photos. 0477-75.61.32. (V47776)

Normandie, Calvados, 50m plage, mais. 4/5 p., jard. clos, bbq, cuis.ég. liv., m.o., liv., 2 ch., sdb., tt. conf., àl. ttes sais. 04-226.41.54 - 0495-55.71.98 - marielillo@hotmail.be (V47777)

Provence, Lacs du Verdon, villa 5p., studio 3p. - http://picasaweb.google.com/lesavresses - 081-21.61.85 (V47134)

Côte d'Opale, gde mais., 7/15p., situat. except., bord de mer, jard., park. priv., tt. conf., 2 sdb., ch. centr., cuis. sup. ég., loc. tte l'année, juill. et hors sais. 0033-607.35.92.44. (V47472)

Sud France, env. Béziers, part. loue villa 3 ch., tt. conf., terr. clos. 061-21.54.57 - www.saintgenies.be (V47779)

France, Calvisson-Gard, à 2 pas de la Provence, mais., 5/6pl., 2ch., sdb., ds rés. gardée, 2pisc., entre Nîmes et Montpellier. 0495-38.14.73 - http://lemasdesvignes130861.skyrock.com (V47002)

Bretagne, Finistère, Plouguerneau, 100m mer et crique, côte nat., sauv., découpée, petites îles, climat contre allergies, coin du homard, tourteaux, mais. àl. 0477-27.65.14. (V47188)

Wissant, Côte d'Opale, appart. tt. conf. avec balcon, vue mer, 2 à 6p. 0035-226.95.05.07 ou mail: praxis.huveneers@hotmail.com (V47781)

Roquebrune, Cap-Martin (Menton), studio 2 pers., tt. conf., calme, mer et comm. à 150m, terr., tv, libre - 0496-31.57.68. (V47028)

Côte d'Azur, villa 6 p., gr.conf., cuis.ég., grde. terr. plein sud avec 46m privé de bord de mer, 1000 EUR/qz., été 2.400 EUR/qz. 081-65.50.11. (V47003)

Gerardmer, Vosges, 1km centre ville, appt. plein sud, 4/5p., 52m2, ds. parc arboré, tennis, gar. priv. 082-22.49.66 - 0473-77.74.93. (V47778)

Villégiature (Autres pays)

Costa Brava, belle villa, 4ch., 3 sdb, piano, jardin, plage acces. à pied, 2è qz juill.: 1.800 EUR. - photos: http://leondoyen.skyblog.com - 02-633.15.27 - 0476-78.91.48 (V47754)

Offres d'emploi

LE CETRI, CENTRE TRICONTINENTAL A LOUVAIN-LA-NEUVE ENGAGE (H/F):

> un gestionnaire

CDI - temps plein - passeport APE - entrée au 1^{er} septembre.

Plus de détails sur www.cetri.be

Envoyez votre candidature avec une lettre de motivation, CV et passeport APE pour le 17 juin au plus tard à duterme@cetri.be

LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE ENGAGE (H/F):

> un conseiller juridique

mi-temps - CDI - CP 329.02 - échelon 5 - engagement immédiat.

Plus de détails sur http://wallonie.lire-et-ecrire.be

Envoyez votre candidature pour le 15 juin à Mme Lulling, Directrice, rue Saint-Nicolas 2 - 5000 Namur ou coordination.wallonie@lire-et-ecrire.be

LA CLINIQUE ET MATERNITE SAINTE-ELISABETH A NAMUR RECHERCHE (H/F):

> un infirmier en chef en stérilisation.

> un infirmier en chef en pédiatrie.

CDI avec période d'essai de 6 mois - 38h/semaine.

Envoyez votre candidature pour le 15 juin au plus tard à Mr. B. Libert, Directeur général, Clinique et Maternité Sainte-Elisabeth, pl. Louise Godin 15 - 5000 Namur.

LE CEDIEP, CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION SUR LES ÉTUDES ET LES PROFESSIONS À BRUXELLES, RECHERCHE (H/F):

> un directeur

pour remplacement (congé de maladie) - temps plein - entrée immédiate.

Fonction : gestion d'une équipe - élaboration de guides d'information sur les études et les professions - relations avec les organismes partenaires...

Profil : master en communication, gestion ou informatique - conditions ACS bruxellois et domicile en Wallonie.

Plus de détails sur www.cediep.be

Envoyez une lettre de motivation manuscrite avec CV détaillé avant le 20 juin à Mr P. François, Président du CA, rue du Baty 60 - 1428 Lillois ou polfrancois@hotmail.com

Ski, Suisse Valais, bel appt., près des pistes, 6p., grd. confort, cuis. ég., grde. terr. plein sud, alt. 1500m, 700 EUR/qz. 081-65.50.11. (V47004)

Croatie, craquez aussi pour l'île de Hvar, classée par Lonely Planet comme la 5ème plus belle île du monde ! charmante maison en pierre 6p., rénov., à Stari Grad. - www.holiday-in-croatia.net (V47788)

Escala, appt., 4/5p., 150m plage sable, terr., park., loc. qz. de juin à sept. 0477-41.86.47. (V47800)

Esp., Santa Susanna, près de Malgrat, appart. 7e ét., sur la plage, 2ch., cuis., liv., sdb., pisc. priv., libre juillet, 900 EUR/qz. 0473-46.01.40. (V47787)

Vacances à petit prix "Rimini" Bellaria, promotion du 1/06 au 15/09, pens./compl. 7j. àpd: 310 EUR. 061-41.40.17 - 0472.54.90.36. (V47082)

Espagne, Calpe, appart. 2ch., tv, airco, less., 5 min. de la plage et tous commerces. 081-56.60.86. (V47786)

Unique ! Suisse Valais, Ovronnaz, àpd: 295 E/sem. ttc. pr. loc., spl. appt. 2-6p., lux.ég., tr. ensol., imm.terr.sud, vue sup., prom., tennis, 3pisc. therm., ski, doc+photos. 02-653.35.25. (V46959)

Italie, Ombrie, Apennins, ds. oliveraie, mais. vac., 3ch., gde. pisc., sit. calme, vue imprenable, septembre réduction except. 20%. 0495-59.19.18 - www.leplatte.com (V47768)

Toscane nord, ds. propriété privée belge, appart. 2ch., tt. conf., pisc., commerces. 0494-81.16.24 ou 0039-058.32.20.67. (V47438)

Almunecar +Benidorm, appt., vue mer, 1ch., tv, sdb., liv., terr. sud, m-o, 399 EUR/m. + ch., 7/8 899 EUR/m., 650 EUR/qz., 1 chien adm., pisc., park. 02-657.40.86 - 0477-59.47.33. (V47751)

Espagne Calpe, appt. 4 p., ds. villa tt. conf., vue sur mer et montagnes, tv, lessiv., pisc., garage privé. 068-28.75.48 - 0474-12.93.30. (V47758)

Hongrie, lac Balaton, Kaptalanfüred, àl. appt., tt. conf., 4p. + 2 évnt., 200m plage, juill.-août-sept., 380 EUR/sem. 0472-87.16.33. (V47434)

Esp., Tossa-de-Mar, Cala, bord de mer, juin, juill., août, sept., 4p., conf., et calme, 30 km de l'aéroport. 04-379.21.82. (V47789)

Suisse, Hte. Nendaz, magnif. chalet, 6p., 3ch., cuis.ég., grd. conf., vue imprenable, superbes randonnées pédestres, animations sportives, pas d'animaux. - 063-57.83.39 - 0475-51.88.17. (V47587)

LE CJC RECHERCHE (H/F):

> un secrétaire général adjoint

CDI avec période d'essai - poste à pourvoir à Bruxelles.

Plus de détails sur www.cjc.be

Envoyez votre candidature pour le 15 juin au plus tard par mail à jbuonckens@cjc.be avec la mention "Candidature secrétaire général adjoint"

LE CHU UCL MONT-GODINNE RECRUTE (H/F):

> des oncologues médicaux

temps plein.

Rens.: lionel.dhondt@uclouvain.be ou 081/42.38.58.

Envoyez une lettre de motivation avec CV à patrick.decoester@uclouvain.be, Médecin Directeur.

> un anesthésiste

temps plein ou temps partiel - possibilité de carrière universitaire - technologie de pointe - nouvelles infrastructures - entrée au 1^{er} octobre.

Rens.: edith.collard@uclouvain.be ou 081/42.39.11.

Envoyez une lettre de motivation avec CV à edith.collard@uclouvain.be

Offres de service

L'ONE-BRUXELLES RECHERCHE (H/F):

> un bénévole

pour la consultation, l'accueil et la pesée d'enfants, le mercredi, deux fois ou plus par mois, de 13h à 16h, à Saint-Josse.

Renseignements: 0473/95.40.47.

Mme Van Goethem.

L'ASBL WEP/WINDROSE À BRUXELLES RECHERCHE:

> des familles bénévoles

désireuses d'ouvrir leur maison et leur cœur à des étudiants provenant des quatre coins du monde qui arriveront fin août pour un semestre ou une année en école secondaire scolaire.

Rens.: 0474/84.73.32, Adrien Buntinx ou adrien@wep.be



© R.M. Jabou

Trop de radiographies peut nuire à la santé

A la demande de l'Inami, les mutualités ont analysé de près l'usage de l'imagerie médicale. Les résultats sont inquiétants. Nous consommons beaucoup trop de radiographies. Or des doses de rayonnements élevées augmentent les risques de cancer. Nous plaçons pour un usage moindre et plus efficace.

Pour établir un diagnostic, le médecin fait souvent appel à l'imagerie médicale. Aujourd'hui, les techniques d'imagerie médicale sont multiples: la radiographie classique, le scanner, la tomographie informatisée, la résonnance magnétique et l'échographie. Chaque technique est davantage appropriée pour certains examens ou organes. Les examens les plus fréquents sont les radiographies classiques (surtout dentaires), les échographies et les scanners. Leur nombre augmente d'année en année ainsi que les dépenses. Est-ce bien justifié et utile?

Une croissance inquiétante

Les remboursements d'imagerie médicale représentent, en 2011, 1,123 milliard d'euros. Et ce budget est en croissance constante. Ces dix dernières années, les dépenses d'imagerie médicale ont augmenté de 4,2% par an. Cette croissance s'explique à la fois par une hausse constante du nombre d'actes (+ 3,4% par an), mais aussi par l'utilisation de techniques plus coûteuses. Ainsi, sur un an, le nombre d'examen via scanner a augmenté de 12,7%. Globalement en Belgique, sont pratiqués davantage de radiographies, de scanners... que dans d'autres pays. Or il est prouvé que les rayonnements émis lors de ces examens, par le biais de scanners, de tomographies ou d'appareils de radiologie classique, sont nocifs pour la santé, spécialement chez les jeunes. Ces derniers, s'ils sont soumis à de nombreux rayonnements, ont davantage de risques de développer un cancer à un âge plus avancé. La résonnance magnétique et l'échographie sont en revanche des techniques plus sûres: elles n'émettent aucun rayonnement.

La surconsommation d'actes d'imagerie médicale est donc à la fois un problème financier et un problème de santé publique.

Analyse détaillée des pratiques

Face à cette croissance inquiétante et à la demande de l'Inami, les mutualités ont effectué une analyse détaillée de l'utilisation de l'imagerie médicale pour mieux cerner les causes de cette croissance et formuler des recommandations. On constate tout d'abord que sur une période de six ans, 89% de la population a eu recours à l'imagerie médicale. Sur cette même période, 43% de la population a subi plus de dix examens! Les femmes sont soumises à plus d'examen d'imagerie médicale que les hommes (même sans comptabiliser les mammographies et les échographies de grossesse). L'analyse régionale montre que dans ce secteur de soins, la consommation est plus élevée à Bruxelles et en Wallonie que la moyenne nationale.

En examinant de plus près les pratiques des prescripteurs, on constate que le même prescripteur est souvent à l'origine de la répétition des examens, que la chronologie de l'utilisation des différentes techniques n'est pas toujours logique et que de nombreux examens ne donnent lieu à aucun suivi. On constate aussi une connaissance insuffi-

sante, parmi les prescripteurs, des risques liés aux rayonnements et un faible recours aux guides de bonnes pratiques disponibles pour le choix des examens. Enfin, comme les doses de radiation émise pour chaque patient (variables selon l'âge de l'appareil et le nombre de coupes réalisées) ne sont pas enregistrées, nous ne pouvons que faire une estimation grossière de l'exposition de la population belge aux rayons ionisants.

On peut cependant affirmer que cette exposition a fortement augmenté, qu'elle est supérieure à celle que l'on observe dans d'autres pays voisins et qu'elle est largement sous-estimée.

Il est urgent d'agir

D'abord, le nombre d'examen avec rayonnements ionisants doit diminuer de manière drastique. La création d'un enregistrement centralisé des doses individuelles de rayonnements permettrait d'attirer l'attention des prestataires et des patients sur les risques de la multiplication des examens d'imagerie médicale. Elle permettrait aussi d'identifier les appareils anciens plus nocifs.

Ensuite, l'intégration des recommandations de bon usage par les prescripteurs apparaît comme indispensable. En effet, l'analyse montre qu'un des principaux problèmes réside dans la répétition inutile des examens ou une combinaison non efficace.

Enfin, au niveau financier et des infrastructures, il faut examiner s'il n'y a pas lieu de promouvoir davantage la résonnance magnétique. En effet, l'IRM utilise des champs magnétiques pour visualiser les tissus, n'émet donc pas de rayonnement, et le coût d'un IRM a diminué.

Finalement, il y aurait lieu de revoir plus globalement la technique de financement de l'imagerie médicale. Actuellement basée sur un remboursement par examen, elle incite à la multiplication des actes. Un financement plus forfaitaire par appareillage réduirait déjà fortement son usage.

La surconsommation des examens d'imagerie médicale en Belgique expose les patients à de fortes doses de rayons ionisants, bien plus que dans d'autres pays. C'est un problème financier et un vrai problème de santé publique, connu depuis longtemps. Il est urgent d'agir.

ça se passe

// En Suisse avec Intersoc

Du 6 au 15 septembre, Intersoc organise un séjour à Saint Moritz en Suisse. Séjour à l'hôtel Stahlbad, hôtel de luxe: buffets, apéritifs, animations en soirée... Randonnées et excursions intéressantes organisées dans la région. Prix pension complète: 666 EUR (transport non compris)
Rens. > 070/23.38.98 • www.intersoc.be

// Elections communales

Le mercredi 13 juin de 17h15 à 18h45, le MOC-CIEP Hainaut Occidental organise un café-débat intitulé "Commune démocratie: Citoyens, citoyennes, vous avez la parole, participez!"
Lieu: 2, av. des Frères Rimbaut - 7500 Tournai.
Rens. > 069/88.07.72 • www.ciep.be

// Familles monoparentales

Le vendredi 15 juin de 13h à 15h15, l'asbl Flora organise un colloque intitulé "Politique bruxelloise et familles monoparentales, politique imposée ou construite?"
Lieu: 2-4, rue Royale - 1000 Bruxelles.
Rens. > 02/204.06.45 • www.florainfo.be

// Bienveillance des personnes âgées

Le vendredi 15 juin de 8h30 à 16h, le SEPAM et Respect Seniors organisent un colloque: "Quelle bienveillance lorsque la dépendance s'installe?" Participation gratuite.
Lieu: 1, rue Ducale - 1000 Bruxelles.
Rens. > 02/219.56.88 • inforhomes@misc.irisnet.be

// Nature et enfant

Le samedi 16 juin à 19h, la Ferme du Joli Pré organise une conférence intitulée "Le monde animal, la nature et l'enfant".
Lieu: Chemin du Tierne - 6150 Anderlues.
Rens. > 0478/77.50.84

// Psoriasis

Le lundi 18 juin à 18h45, l'asbl Psoriasis-Contact organise une conférence sur le psoriasis: "Comment profiter au mieux des beaux jours avec cette maladie?"
Lieu: 21, rue Lintermans - 7180 Senefte.
Rens. > 02/372.37.67 • www.psoriasis-contact.be

// Gestion de conflits

Le mardi 19 juin de 9h30 à 17h, l'Association pour la médiation familiale organise une formation sur "L'importance de la respiration des intervenants pour gérer les conflits de manière professionnelle". S'adresse aux intervenants du monde médical, judiciaire et social auprès des familles en conflit. Prix: 110 EUR.
Lieu: 145, av. du Laerbeek - 1090 Bruxelles.
Rens. > www.amf.be

// Politique économique et sociale

La FOPES organise un master universitaire en politique économique et sociale. Les cours auront lieu le samedi et un soir en semaine ou un jour de semaine. La formation dure trois ans: elle comporte une année préparatoire et deux années de master. Séances d'info: les mercredis le 20 juin à 18h à Louvain-la-Neuve, le 4 juillet à 19h à Mons, le vendredi 6 juillet à 18h à Libramont.
Rens. > 010/47.39.07 • www.uclouvain.be/opes

// Démocratie

Le mercredi 20 juin de 8h45 à 18h, l'initiative "Démocratie, complexité, prospective" organise une conférence européenne intitulée "Démocratie, avenir du monde?" Prix: 100 EUR.
Lieu: Palais Egmont - 1000 Bruxelles.
Rens. > 087/67.41.44 • joseph.charlier@scarlet.be

// Récital

Le mercredi 15 août à 17h, l'Abbaye de Maredsous organise un récital intitulé "Vagabondes à Merveille: Marie et ses sœurs en Galilée". Prix: 3 EUR.
Lieu: Abbaye de Maredsous - 5537 Denée.
Rens. > 082/69.82.60 • flm@maredsous.com

// Volontariat

Les jeudi 21 et vendredi 22 juin de 9h15 à 16h, la Plateforme francophone du volontariat organise la semaine du volontariat. Au programme: débats, conférences, brunch politique... Prix: 20 EUR/ij. - 30 EUR/2j.
Lieu: 604, chée de Marche - 5101 Erpent.
Rens. > 02/512.01.12 • www.levolontariat.be

// Narcolepsie

Le samedi 30 juin de 10h à 12h, l'Association belge de narcolepsie organise une conférence: "Les dernières nouvelles concernant la narcolepsie".
Lieu: CHU du Sart Tilman - 4000 Liège.
Rens. > 04/377.25.87 • 0495/25.21.55.

// Séparation-divorce

Le samedi 30 juin de 9h30 à 17h, la Pastorale des couples et des familles de Bruxelles propose une journée de ressourcement à l'intention des personnes seules suite à une séparation, un divorce. Exposés, témoignages, échanges, moments de détente et de prière. Prix: 10 EUR.
Lieu: 14, rue de la Linière - 1060 Bruxelles.
Rens. > 02/533.29.44 • www.vivreencoupleetenfamille.be

// TDA/H

Le mercredi 4 juillet de 11h à 16h, l'Association TDA/H organise une journée récréative pour toutes personnes concernées par ces troubles. Rencontres d'autres personnes qui vivent les mêmes choses. Prix: 2,50 EUR.
Lieu: 100, H.Torleylaan - 1654 Huizingen.
Rens. > 0484/17.77.08 • info@tdah.be • www.tdah.be

// Stages nature

L'asbl Vents d'Houyet organise des stages nature en Famenne. Pour les 5 à 15 ans, en juillet, du 2 au 6 "Tout ce qui vole". Du 9 au 13, construction de cabanes Prix: 65 EUR. En août, du 13 au 17, vivre comme les nomades mongols. Prix: 150 EUR. Du 19 au 24, randonnée itinérante avec âne. Prix: 210 EUR. Du 27 au 31 août, construction d'une cabane en terre paille. Prix: 65 EUR.
Rens. > 082/64.63.05 • www.vents-houyet.be

// Femmes et temps

Du 3 au 5 juillet, Vie féminine organise une semaine d'étude sur le thème "Du temps pour soi". Comment les femmes gèrent-elles leur temps? Au programme: conférences, débat, échanges de pratiques, ateliers thématiques...
Lieu: 101, rue de la Pépinière - 5002 Namur.
Rens. > 02/227.13.00 • www.viefeminine.be

// Balade à vélo

Le 28 juillet à 10h, Coordination Senne organise une balade à vélo dans la vallée de la Woluwe.
Prix: 5 EUR.
Rens. > 02/206.12.07 • www.coordinationsenne.be

// Langue des signes

Du 9 au 13 juillet, l'asbl Surdimobil organise deux stages de langues des signes: l'un destiné aux enfants de 6 à 12 ans et l'autre destiné aux adultes.
Prix: 75 EUR (enfants) - 100 EUR (adultes).
Lieu: 78/80, rue Monuphe - 4000 Liège.
Rens. > 04/344.05.30 • www.surdimobil.org

// Volontaires pour festival

Les 28 et 29 septembre, l'asbl Passe-Muraille organise le festival Malsameco mettant en scène des artistes handicapés, valides, d'origines étrangères, de cultures différentes... L'asbl recherche activement des volontaires pour aider à l'organisation de cet événement.
Rens. > 065/77.03.70 • www.malsameco.be

// Infanticides

Le jeudi 14 juin de 20h30 à 22h30, la faculté de médecine de l'UCL et le Centre Chapelle-aux-champs organisent une conférence-débat sur l'infanticide. Comment comprendre l'incompréhensible? Prix: 10 EUR.
Rens. > 02/764.31.43 • fleur.laloux@apsyucl.be